

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Un premier résultat
Le problème égyptien
Le bolchevisme dans l'histoire de Russie
En quelques lignes...
Chanoines réguliers, chanoines séculiers
En écoutant « La Guerre de Troie »
Étrennes enfantines

Hilaire BELLOC
Vicomte Charles TERLINDEN
Comte Gonzague de REYNOLD
* * *
Jean d'ESCALETTE
Henri MASSIS
Jeanne CAPPE

Les idées et les faits : Chronique des idées : « Les Cloîtres de Nazareth », par Octave Daumont, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Décembre 1935! La date marquera dans l'histoire de l'Angleterre, et donc de l'Europe. Pour la première fois depuis longtemps, depuis un siècle et demi, le prestige de la Grande-Bretagne se trouve gravement atteint. Le projet Laval-Hoare, en effet, qu'est-ce, sinon l'effondrement d'une politique. Echéec heureux, même pour l'Angleterre, dirons-nous, mais échec cuisant, tout de même. Les vues de notre éminent ami Hilaire Belloc se trouvent vérifiées. Guerre ou humiliation, a-t-il prédit dès le début. La guerre paraît écartée, en premier lieu parce que cette guerre, l'Angleterre ne pouvait pas, ne voulait pas surtout, la mener toute seule. Or, la France n'a pas « marché ». M. Pierre Laval, qui a bien mérité de son pays et de l'Europe entière, a réussi à faire comprendre à l'Angleterre que la nation française ne se battrait pas contre l'Italie pour conserver à la Grande-Bretagne la maîtrise en Méditerranée, car une guerre, maintenant, porterait sur cela. L'Angleterre a hésité aussi à cause de l'Égypte, où les choses se compliquent singulièrement, et à cause de l'Extrême-Orient.

Comment cet événement capital de l'histoire contemporaine sera-t-il « mis en musique »? Nous le saurons bientôt. Le... revirement de la politique britannique va être, évidemment camouflé avec soin. Une comédie sera jouée à Genève. Puisse-t-elle bien finir! Car il reste, évidemment, à côté de l'essentiel que nous soulignons ici, des secondaires importants qui nécessiteront pas mal de manœuvres délicates. Si nous sommes bien informés, le cabinet anglais est divisé. D'autre part, la masse du peuple anglais — les « sentimentaux » comme dit Chesterton — a été « chauffée » à blanc en faveur de la S. D. N. et d'un monde nouveau possible seulement si, à l'occasion de « l'agression » italienne, les principes de la Société des Nations obtenaient, par les sanctions, une victoire complète et éclatante. Arranger tout cela n'ira pas sans heurts et sans incidents. Dimanche dernier un ami bien placé pour savoir, nous écrivait qu'à son avis M. Baldwin sacrifierait probablement sir Samuel Hoare : concession de forme pour sauver le fond. Mais l'essentiel paraît acquis, espérons-le, du moins : la Grande-Bretagne qui voulait écraser l'Italie; la Grande-Bretagne qui comptait bien que la présence en Méditerranée de sa *Home Fleet* briserait l'effort italien; la Grande-Bretagne qui, par la Société des Nations, espérait imposer à la France une collaboration « jusqu'au bout » : cette Grande-Bretagne « abandonnée ». A moins que, un suprême sursaut... Mais non, la « Banque » anglaise ne veut pas la guerre. Or l'Angleterre avait évidemment menacé l'Italie d'aller au besoin jusqu'aux sanctions militaires. Elle a certainement cru que la menace suffirait. Et voilà que la *Home Fleet* en Méditerranée prend figure de « bluff »... L'humiliation est de taille : est-elle acquise? Ce qui est acquis déjà, Hilaire Belloc l'explique plus

loin, c'est la grave conséquence de l'erreur politique que vient de commettre la Grande-Bretagne : la victoire nouvelle de l'impérialisme japonais.

Quant à nous, nous nous félicitons sans réserve, non pas d'un échec anglais parce qu'échec anglais, mais de l'échec d'une politique anglaise que nous estimons mauvaise pour l'Europe et mauvaise pour la Grande-Bretagne elle-même. L'Italie est peut-être bien près de gagner la partie. Ce Mussolini dont déjà on prévoyait la chute — dans certains milieux anglais on a escompté son suicide! —; ce fascisme que l'on croyait à la veille d'un écroulement total, vont sans doute sortir grandis de l'épreuve. Ne craignons pas de le dire : tant mieux pour l'Europe! Tant mieux pour nous!

Le Duce a trop de génie politique pour ne pas s'employer — en ces heures historiques qui ont enregistré la première grande atteinte au prestige anglais depuis Napoléon — à ménager le plus possible un amour-propre britannique d'autant plus susceptible qu'il n'a jamais connu d'obstacle sérieux. Ce n'est pas lui qui se butera sur des questions de formules. Réaliste, il pèsera les réalités. S'il manœuvre habilement, l'Éthiopie sera colonisée et civilisée par l'Italie. Et ce sera très bien...

* * *

(En relisant nos lignes ce matin, vendredi, après avoir pris connaissance des discours prononcés cette nuit à la Chambre des Communes par Sir Samuel Hoare et M. Stanley Baldwin, nous n'y avons rien changé. La première « mise en musique » du revirement de la politique anglaise n'a donc pas réussi. Les propositions de Paris sont mortes, a déclaré M. Baldwin pour sauver la face, et en ayant l'air de dire que le chef du *Foreign Office* avait un peu fait cavalier seul, alors qu'il était accompagné à Paris du secrétaire permanent du *Foreign Office* et du chef des affaires africaines à ce même *Foreign Office*. Oui, mais le fond, exposé par Sir Samuel Hoare, reste acquis et on le retrouve comme en filigrane dans le discours du Premier anglais. Placé, à Paris, devant le dilemme : guerre ou compromis, c'est-à-dire humiliation, l'Angleterre a penché vers le compromis. Après l'échec d'une première mise en scène — échec dû surtout à ce que le public anglais n'était pas suffisamment préparé à la volte-face — nous nous acheminons vers un autre scénario, croyons-nous, celui, sans doute, qui endossera à un manque d'unanimité à Genève l'impossibilité de châtier « l'agresseur ». La question va se poser nette et précise : les *Etats membres de la Société des Nations* vont-ils faire la guerre à l'Italie, non pas pour que l'Éthiopie reste indépendante — tout le monde est d'accord pour reconnaître les droits de l'Italie à une extension d'influence en Afrique orientale —, non pas non plus pour que la sûreté

collective des Etats membres de la Société des Nations soit désormais assurée, mais pour que la Grande-Bretagne demeure maîtresse en Méditerranée...

Nous restons persuadé que le peuple français n'acceptera jamais de se battre pour cela et qu'il s'avèrera impossible de constituer une flotte internationale et une armée internationale, au service de ce que l'Angleterre croit être son intérêt...)

* * *

Chesterton vient, avec cet humour dont il a le secret, de railler finement cette politique anglaise en train d'échouer sous nos yeux. Nous traduisons, pour autant que traduire Chesterton ne soit pas le trahir...

La bonne vieille mode victorienne est évidemment suivie par le Times. Il dit fermement, clairement, dignement et en excellent anglais ... la chose qui n'est pas. Voici : « La politique britannique vis-à-vis de la guerre éthiopienne n'a connu ni hésitations, ni diversions depuis le début de cette affaire, et elle continue fermement et résolument. Elle s'est développée pas à pas en réponse aux empiètements successifs de l'illégalité italienne. Cette politique a eu le soutien, fondamentalement unanime, de tous les partis. Elle a été ratifiée de la manière la plus claire possible par le corps électoral lui-même ».

Voilà qui est aussi net et aussi complet — et en un sens, aussi correct — qu'un négatif photographique. Il n'y a, dans ces lignes, pas une seule phrase dont l'exact contraire ne soit pas exactement vrai. Il suffit de les reprendre et de les amender légèrement comme suit :

« La politique britannique vis-à-vis de la guerre éthiopienne n'a connu que des hésitations et des diversions depuis le début de cette affaire, elle a oscillé à droite et à gauche, elle fut sans fermeté et irrésolue. Au lieu de se développer pas à pas, elle ne bougea pas jusqu'à ce que les empiètements italiens eussent été trop loin pour reculer, puis elle fit un bond désordonné calculé pour arriver trop tard. Cette politique n'est pas soutenue par tous les partis ni par certains partis, parce qu'il n'y a pas de partis et qu'il n'y a pas de politique. Elle fut enregistrée de la manière la plus obscure et la plus évasive possible par le corps électoral, dans une élection où tout le monde a dit la même chose sans que personne ne sut ce qu'elle voulait dire. » Voilà en résumé précis de ce qui se passa récemment. Il est certain que les lignes du Times sont vraiment très commodes pour le retenir.

* * *

Voilà longtemps que notre capacité d'étonnement ne cesse de se réduire. Une vraie peau de chagrin. Car on aura tout vu. Mais quand M. Paul Struye écrit sans rire, sous l'ombre de l'ombre de cet humour ou de cet esprit qui font accepter bien des volteface et avaler les contradictions que, *TEXTES EN MAIN* — c'est lui qui souligne — il est évident pour quiconque a des yeux, que « le plan franco-britannique n'a nullement le caractère d'une capitulation devant l'agresseur », et que « si l'Italie l'accepte, c'est donc elle et non la Société des Nations qui aura capitulé sur ce point d'importance capitale » (débouché maritime à l'Ethiopie), ce cher M. Struye, d'abord se console bien vite — et nous disons : tant mieux, car nous ne lui voulons que du bien — mais aussi s'exagère la crédulité des lecteurs de la *Libre Belgique*. Cet article de M. Paul Struye est d'ailleurs parmi les plus amusants qu'il ait jamais écrits. Oh! sans le vouloir évidemment! Les perles y abondent. Comment trouvez-vous celle-ci :

Sans doute la perspective de l'abandon par le Négus de territoires assez étendus — mais, il faut le souligner, assez peu peuplés —

peut paraître déconcertante, si l'on juge de la situation avec une mentalité « européenne ».

Mais en fait les initiés savent que la possession de ces territoires lointains où l'autorité du pouvoir central de Addis-Abeba s'exerçait de façon plus qu'imparfaite, présente pour l'Ethiopie beaucoup moins d'intérêt que l'acquisition — qui serait pour elle inespérée — d'un port et d'un couloir vers la mer.

« Les initiés savent... », est-ce assez délicieux? Et cette... mentalité « européenne »? Et ces « territoires » qui en fait n'en sont pas, puisqu'on n'y a rien à dire? Et cette façon « plus qu'imparfaite » qui est une façon... moins qu'imparfaite?..

* * *

Seulement « l'église », la « chapelle » plutôt, à laquelle appartient M. Paul Struye, est d'une orthodoxie plus rigoureuse. Le comité directeur de l'*Union belge pour la Société des Nations* a voté ces jours-ci à l'unanimité, moins deux abstentions (dont celle de M. Struye peut-être, laissons-lui le bénéfice du doute), un ordre du jour présenté par M. Rolin, rejetant le plan Laval-Hoare parce que trop favorable à l'Italie et donnant une prime à l'agression, « précédent redoutable pour la sécurité des petits pays ». Et notre vaillante Union belge pour la Société des Nations exprime le vœu que « le Conseil de la Société des Nations recherche une solution plus conforme à l'esprit du pacte ».

A l'esprit du pacte!!

* * *

Tout cela ne serait qu'amusant si, en même temps qu'ils nous divertissent, M. Struye et l'*Union belge* dont il est le secrétaire général, n'égarèrent une notable fraction de l'opinion belge, en lui faisant croire que : « Les sanctions n'auront en cette hypothèse — (si l'Italie accepte...) — pas été inutiles », et que la Société des Nations aura réussi à empêcher une injustice.

On peut prévoir, écrit M. Struye, que la tactique italienne consistera à prendre acte des avantages que le plan lui reconnaît et à se refuser aux concessions qui en sont la contre-partie.

Ce sera le rôle de la Société des Nations — et tout fait prévoir qu'elle entend ne pas s'y dérober — d'empêcher de nouveaux marchandages et d'éviter que ce qui, à l'heure actuelle, paraît une transaction acceptable, ne se transforme en une prime à l'agresseur — ce qui serait à la fois la consécration d'une injustice et un grave danger pour les pays qui, comme le nôtre, peuvent être, demain aussi, la victime d'une injuste agression.

L'activité esdéenniste de M. Struye n'a évidemment, et heureusement, eu aucune influence sur les événements internationaux. Mais que de braves gens, en Belgique, qui pensent de bonne foi que la sécurité de la Belgique est liée au sort du Négus et au châtiement de Mussolini! Que de bonnes âmes qui s'imaginent que si les sanctions se révèlent efficaces, si elles viennent à bout de l'agresseur, il sera plus sûr, demain..., que la Prusse n'osera pas attaquer la Belgique! Illusion totale et illusion dangereuse. Mauvais service rendu à la Belgique ET à la Société des Nations. Ses avocats ont cru la servir en l'engageant, en la laissant engager à fond par l'Angleterre, nous ne dirons pas dans un conflit entre deux de ses membres, ce qui est l'apparence, mais au service d'une politique visant à brimer et à détruire un de ses membres essentiels en Europe, ce qui est la réalité.

Non, « l'agression » italienne n'est en rien comparable à ce que fut, à ce que serait demain l'agression prussienne! Non, une victoire italienne, une « influence » italienne en Ethiopie, ne serait pas une prime à l'agression, mais... une justice rendue à l'Italie! Non, une Italie plus grande et plus forte ne créerait

pas un grave danger pour la Belgique mais augmenterait, au contraire, sa sécurité!

Pour son malheur, la Société des Nations, manœuvrée par l'Angleterre, est mal braquée. Son prestige déjà fort diminué, sortira de l'aventure moins brillant encore. Ceux qui, de bonne foi, ont cru défendre un ordre international nouveau en demandant des sanctions contre l'Italie ont, en choisissant un très mauvais cas, rendu fort difficile, voire impossible, de longtemps, une expérience nouvelle d'action commune dans le cadre du *Covenant*. Les juristes se sont trompés. Ils se sont trompés parce qu'une fois de plus les formules ne « couvraient » pas la réalité. Ils se sont trompés, parce que la politique internationale — si elle relève de la morale, M. Passelecq — ne connaît encore les textes juridiques que pour les plier à ses fins, pour s'en servir. Et cela sera, aussi longtemps que les politiques nationales n'auront pas au-dessus d'elles une autorité impartiale, indépendante et désintéressée, disposant d'une force au service du Droit. Ils se sont trompés, les juristes, et lourdement trompés, parce que le juri-disme comporte une bonne part de candeur, de niaiserie même, qui fait prendre des *mots* pour des *choses*, ce qui est particulièrement dangereux dans un domaine où l'absence de tout Ministère public chargé de la défense du bien commun permet aux avocats de pratiquer à outrance l'hypocrisie la plus totalitaire.

Répétons-le encore : dans le conflit actuel le *Covenant* n'est pas en question. Il sert de paravent. Les sanctions, voulues par l'Angleterre, furent une grave erreur. Elles ont failli conduire à la guerre. Et le danger n'est pas encore définitivement écarté. Sans M. Laval, appuyé sur un sentiment français spontané et quasi unanime, l'Italie était poussée à bout, acculée, et toute la Méditerranée flambait. La Grande-Bretagne n'a pas osé tirer les conclusions des prémices que posait sa politique. L'Abyssinie subira finalement, et pour son bonheur, « l'influence » italienne. Quel dommage que Londres n'ait pas compris dès le début que la solution était là! Voici l'Angleterre humiliée, l'Italie blessée, la Société des Nations joliment compromise, l'Allemagne hitlérienne renforcée, le Japon déchaîné... Beau résultat en vérité! Tout cela parce que l'Angleterre a cru qu'elle était toujours omnipotente. Heureusement, personne ne pratique l'empirisme comme les Anglais. Ils n'ont pas l'habitude de s'attarder devant un obstacle. Si seulement ils pouvaient comprendre que l'avenir de la civilisation occidentale est à Paris et à Rome bien plus qu'à Berlin...

* * *

Nous avons parlé déjà des deux manifestes qui se sont parta-gés les adhésions des Intellectuels catholiques français. Pour notre part, nous eussions signé celui *Pour la défense de l'Occident*, de Henri Massis, qui était réaliste; tandis que celui *Pour la Justice et pour la Paix*, de Jacques Maritain, Paul Claudel et François Mauriac, nous apparaissait trop idéaliste — au sens péjoratif du terme, trop « dans les nuées ». La *Vie intellectuelle* des Pères Dominicains français, ainsi que leur hebdomadaire *Sept* ont naturellement défendu le second. Dans le dernier numéro de la *Vie intellectuelle*, nous avons trouvé des protestations italiennes. Reproduisons celle de Guido Manacorda. Nous la ferons suivre de la réponse de *Christianus*.

Cher confrère, je viens de lire, de retour de l'Allemagne, le Manifeste pour la Justice et pour la Paix, avec les signatures de plusieurs catholiques français, parmi lesquelles j'ai eu le regret de rencontrer la vôtre. C'est le moment où chacun doit prendre ses responsabilités, toutes ses responsabilités, envers Dieu, envers les hommes, envers soi-même. Permettez-moi donc, qu'en prenant moi aussi les miennes, je vous écrive en toute franchise ce que ma conscience d'homme, de catholique, de citoyen, d'écrivain et d'ancien combattant me dicte impérieusement.

« La question n'est pas non plus de savoir si le besoin d'expansion d'un peuple jeune et actif, etc. » La question fondamentale, au contraire, est justement celle-là : aucune autre que celle-là. Ecrire un manifeste « pour la justice » et commencer délibérément par écarter ce qui appartient à la justice, voilà une chose, je ne dis pas étrange, mais étonnante.

Vous autres Français, avec un sol doué de tous les dons de Dieu et de la nature, maîtres d'un empire colonial d'une richesse prodigieuse, trente fois plus grand et deux ou trois fois plus peuplé que votre patrie, vous ne pouvez pas comprendre notre « tragédie ». Cela, peut-être, n'est pas profondément chrétien, mais, c'est bien humain. Toutefois, nous Italiens, cette tragédie, nous l'avons vécue et nous la vivons jour par jour dans l'angoisse, dans la douleur, dans la solitude, 44 millions d'habitants sur un sol étroit et sans matières premières, une augmentation annuelle d'à peu près un demi-million d'habitants — augmentation bénie parce qu'elle signifie notre santé et notre honnêteté — une émigration (deux ou trois cent mille par an) absolument fermée. Les efforts les plus désespérés et gigantesques — les marais Pontins bonifiés, la culture poussée jusqu'aux limites des neiges éternelles — encore et toujours insuffisants!

Pourquoi à Versailles, en violant des pactes sacrés et scellés par le sang, on ne nous a rien donné? Pourquoi lorsque l'Italie a fait entendre sa voix, de plus en plus angoissée, on ne lui a répondu que par la concession ironique de quelque désert? Pourquoi lorsque l'Italie manifesta ses projets sur l'Abyssinie — projets approuvés alors par la France et par l'Angleterre — on ne lui a pas concédé quelque mandat de ceux que les deux nations possèdent en surplus de leurs empires coloniaux? Voilà ce qui n'aurait pas été simplement juste, mais strictement dû, et qui aurait fait la véritable paix : la seule admissible par une conscience chrétienne : la paix dans la justice et dans l'ordre!

Et enfin, pourquoi, vis-à-vis d'une injustice si flagrante et si énorme, les catholiques français n'ont jamais élevé leur voix? Et maintenant qu'elle produit ses fruits mauvais, mais inévitables, ils s'en tirent brillamment, mais pas du tout chrétiennement, avec un « La question n'est pas non plus... ». Notre cher et grand Manzoni disait : « Tous ceux qui font tort à autrui sont coupables non pas seulement du mal qu'ils commettent, mais aussi de celui auquel ils portent les âmes des offensés. »

Autres choses à vous demander :

Pourquoi vous, catholiques français, vous n'avez pas protesté lorsque l'Angleterre empoisonnait d'opium les Chinois, fusillait le Mahdi déjà mort et enterré, écrasait les Boers et leur liberté, faisait mourir de faim le maire de Cork? Pourquoi ne protestez-vous pas aujourd'hui, que la même Angleterre se désintéresse de la Chine envahie et enchaînée, étouffe les Indes, mitraille les Afghans, et foule à ses pieds la liberté égyptienne solennellement promise? Et contre le fait qu'elle seule veut, qu'elle seule exige en ce moment la guerre mondiale, vous soulevez une voix tellement faible, et pour nous tellement blessante, que nous-mêmes nous devons la repousser.

Car ce n'est pas de la pitié que nous voulons, c'est de la justice. C'est-à-dire : nous sommes prêts à reconnaître nos erreurs, où il y en a, et à les réparer. Mais nous, les publicains qui, affamés, commettons bien le crime de nous emparer d'un morceau de pain qui nous était dû, nous n'admettons pas, nous n'admettrons jamais, d'être jugés par des pharisiens, bien repus et saturés, qui, après avoir tout volé, violé, ensanglanté, de peur de perdre ou tôt ou tard un seul brin de leur butin, osent nous causer de paix et de justice. Et par la force ou par la ruse obligent bien d'honnêtes gens à les suivre.

Mais ce n'est pas tout.

D'où vient-elle cette tendresse « catholique » pour une Société des Nations qui fondée par des puritains, des franc-maçons, des libres penseurs et des athées, n'a jamais prononcé ni laissé prononcer une seule fois le nom de Dieu ou du Christ? Qui n'en a jamais voulu d'une collaboration de l'Eglise? Qui a toujours démontré, et démontre encore une fois avec éclat, que non pas seulement elle est incapable de fonder la paix, mais elle n'est capable que de susciter la guerre? (Je sais d'un ami à moi, membre de la Société, qui ayant prononcé la parole « Dieu » dans un de ses discours, n'a jamais pu obtenir, malgré ses protestations, qu'elle passât dans le compte rendu. Est-ce de là, que vous, catholiques, attendez le salut?)

Et encore. D'où vient-elle cette sympathie morbide — tout autre chose qu'une compréhension humaine — pour l'Abyssinie, une véri-

able honte pour notre civilisation? Peut-il être un manifeste, je ne dis pas chrétien, mais humain, se passer d'exprimer un seul mot de réprobation sur un esclavage des plus affreux, sur des conditions morales des plus basses? Et faire le silence le plus absolu sur les innombrables et sanglantes violations qu'une nation barbare a commises à nos dépens depuis 50 ans que nous sommes en contact avec elle? Et pourtant, personne ne pourra jamais nier que l'Italie en Abyssinie signifie la santé physique et morale, l'ordre, la civilisation, le bonheur; et, pour commencer, l'abolition de l'esclavage. Encore une fois, c'est bien étonnant, comme tout cela intéresse si peu vos esprits catholiques! Et pourtant ce qui se passe dans les régions occupées devrait bien vous avoir déjà ouvert les yeux. Vous n'avez qu'à vous faire renseigner par les missionnaires qui étaient là-bas avant la guerre et par les religieux qui accompagnent nos troupes. Sans l'Angleterre et la campagne « désintéressée » déchaînée par elle dans le monde, non seulement les populations subjuguées et opprimées par les Abyssins, mais la plupart même des Abyssins, nous auraient salués comme des libérateurs. Les Erythréens, les habitants du Tigré abyssin, qui avaient été nos mercenaires en Libye, ne sont-ils pas déjà nos soldats les plus fidèles?

Sympathie fervente pour l'Abyssinie, neutralité morne et méfiante vers l'Italie : « l'agresseur », l'excommuniée « vitanda ». Bien entendu, au nom du catholicisme et du droit. Et pourtant, si vous êtes catholiques, c'est bien à l'« excommuniée » que vous le devez; si vous parlez de droit, c'est bien l'« agresseur », qui premier dans l'histoire vous l'a enseigné. Partout où existe ordre, mesure, beauté, justice, vous trouverez toujours, non seulement les traces, mais une création ou un enseignement de l'« excommuniée ». Tout cela maintenant a disparu. Un message de catholiques savants, qui dans leur plus grande partie ne connaissent pas même notre langue — et pour cela je suis forcé à me servir d'une langue qui n'est pas la mienne —; qui dans leur totalité, n'a jamais pris une seule fois contact avec l'âme de notre peuple, aux renoncements héroïques, et aux générosités sans bornes, a condamné sans rémission : notre cause est « mauvaise ». Vous le dites; vous connaissez « le mal et le bien »; sicut Deus scientes bonum et malum!

Que le Fascisme, donc, seul de tous les gouvernements du monde, ait fait la paix dans les consciences catholiques, ait anéanti la criminalité jusqu'à ses racines, ait déjà éduqué toute une génération à la santé des mœurs et à la sainteté de la foi; tout cela, devant vos yeux, a été d'un seul coup détruit par l'expédition éthiopique. Vous heureux, qui étant sans péché et possédant un gouvernement modèle de justice et de liberté, vous pouvez bien lancer la première pierre! Ce qui s'appelle, si je ne me trompe pas, de la charité! Mais le jour où l'Italie serait vraiment écrasée — ce que Dieu ne permettra pas — vous verriez à quelle ruine irréparable seraient exposées les « valeurs éternelles » que vous voulez bien défendre. C'est bien à cela que le communisme, le nouvel ami de la France et de l'Angleterre, avise; c'est bien cela qui inspire les circulaires du Komintern (j'en ai une sous mes yeux) à recommander le plus grand respect pour les catholiques de « gauche ». Mais, sachez-le tous; avant que cela arrive, nous catholiques et combattants italiens, nous aurons versé notre sang jusqu'à la dernière goutte.

— « Morts italiens, morts abyssins » tous enveloppés par la même compassion fraternelle. C'est le même cri, qui vous est échappé de la bouche après le 6 février, pour les morts des deux côtés. Permettez-moi : encore une fois de la neutralité, pas du catholicisme.

Le Catholicisme veut certainement pitié pour tous : mais assurément pas la même et, en tout cas, pas au même degré. Dans le catholicisme tout est hiérarchie, tout degré (gradus) : son paradis, comme son enfer, son ciel comme sa terre. Avoir la même compassion pour Judas qui se pend après avoir trahi le Christ, et pour saint Pierre qui se fait crucifier tête en bas, ce serait de la morbidité, pas du catholicisme. En petit et dans la vie sociale : avoir la même compassion pour le communiste tué par la force publique dans le moment même où il coupe les jarrets des chevaux, et pour le citoyen tué dans le moment où ex plénitude cordis il réclame une sainte justice, c'est la même morbidité! Mais de ne pas faire aucune distinction entre les morts abyssins et italiens — petits-fils, fils, frères, de ceux qui sont tombés pour la France à Dijon et aux Argennes comme « volontaires », à Bligny comme soldats de la nation alliée, — c'est encore pire. C'est de l'ingratitude et de l'inhumanité. Vous vous êtes très justement déclarés contre le sophisme de l'inégalité essentielle des races — pas un seul dans cela vous soit plus proche que moi-même! — Mais est-ce que vous ne vous apercevez pas

que, dans votre neutralité sans différences et sans degrés, vous tombez dans le sophisme opposé, dans un égalitarisme moral, non seulement de races, mais d'individus, qui ne peut pas ne pas aboutir à l'amoralité pure!

Mais nous faisons la guerre : horreur des horreurs. Et pourtant, ce ne devrait pas être à moi de rappeler à vous, savants catholiques, que la guerre n'est pas un péché, mais une épreuve; que dans aucun passage ni des Evangiles ni des saints Pères (exception faite pour les Pères qui ne sont pas « saints ») ni des Docteurs, ni des délibérations des Conciles, la guerre, comme telle, n'a jamais été condamnée; qu'Augustin et Thomas sont pour la guerre juste (que d'ailleurs ils limitent et définissent admirablement); que les plus ardentes paroles de guerre qui aient jamais été prononcées dans l'histoire se trouvent dans le sermon aux Templiers de saint Bernard, doctor mellifluus : que l'Eglise a prêché et béni huit Croisades et sanctifié votre Jeanne d'Arc; que sans la guerre, l'Europe se trouverait tout entière sous la domination des Huns, des Arabes, ou des Turcs? Et pour descendre dans un milieu purement historique et humain : que sans les victoires de Platée et de Salamine, de Milazzo et de Zama, ni la culture grecque, ni l'ordre et la paix romaine auraient fleuri ou existé; que si les grands constructeurs de notre unité — unité d'esprit avant qu'elle fût unité politique — avaient dû se soumettre aux intrigues et aux arrêts de toutes les commissions et sous-commissions d'une Société des Nations, l'Italie serait encore comme au temps de Machiavel « plus esclave que les Juifs, plus servante que les Perses, plus dispersés que les Athéniens, sans chef, sans ordre, frappée, dépouillée, foulée, déchirée »? Ah, quelles terribles sanctions contre le petit héroïque Piémont qui, non seulement voulut mais provoqua la guerre, contre un empire, dont lui, comme Piémont, il n'avait pas la moindre raison de se plaindre!

Certes, la « bonne » paix est, et doit rester, le but de tout chrétien (si vous saviez de quel cœur j'affirme cela!). Mais mieux une « guerre juste », qu'une paix « mauvaise »; cette paix, dit notre saint Thomas, qui n'est pas « celle que Dieu a portée sur la terre », vient des intrigues genevoises, de l'hypocrisie, de la peur, de l'égoïsme, de la prépotence anglaises. On ne pourrait pas faire plus grande violence à notre catholicisme, que de le réduire à un rollandisme, à un tolstoïsme, ou à un gandhisme.

Pour conclure. Vous, catholiques français, vous auriez pu et dû être justes. Vous avez préféré être « neutres » (ce n'est pas la forme plus grave d'injustice, mais certes la moins sympathique). Vous auriez pu et dû être ardents — la charité brûle — et vous avez préféré être « tièdes »; vous auriez pu et dû être sains et virils, et vous avez préféré être maladiés et plaintifs. Vous vouliez, en bonne foi, venir en aide à qui souffre injustice, et vous avez commencé par faire injustice à celui qui d'injustice a souffert et souffre plus que tous.

Permettez-moi de vous dire que vous tous, vous auriez mieux fait de prier en silence, en laissant à Dieu le jugement et la « vindicta ».

Toujours cordialement à vous.

GUIDO MANACORDA.

* * *

A ces critiques et à ces plaintes — écrit la Vie Intellectuelle — CHRISTIANUS s'est efforcé de répondre dans le sentiment profond d'une justice toute informée de charité chrétienne.

POUR UNE IMPARTIALE JUSTICE

Devant une aventure comme celle dont le monde est aujourd'hui ému, où la guerre même ne fait que trahir des conflits plus secrets et plus graves, on hésite d'abord entre juger et ne juger pas. Nous presse de juger l'impérieux besoin de discerner le bien du mal; nous retient de le faire le sentiment que sont engagés là un nombre infini et un inextricable réseau de problèmes, de circonstances et de responsabilités : bien malin qui pèsera le tout en des balances exactes, bien audacieux qui s'arrogera le droit de trancher, usurpant cette science dont il est dit au premier feuillet de la Bible que Dieu la voulut pour soi seul. Entre le silence et l'affirmation, lequel choisir?

* * *

SIDE L'ENSEMBLE DU DEBAT UN FAIT CEPENDANT RESSORTAIT, PRECIS, INDUBITABLE, ET QUE L'ON
(Voir suite page 24)

Un premier résultat

Le premier résultat imprévu de notre nouvelle politique de guerre en Méditerranée s'est manifesté : il comporte — ou devrait comporter — pour la Grande-Bretagne, une leçon d'importance primordiale. L'Empire japonais a annexé la Chine du Nord. Cela ne serait pas arrivé, cela n'eût pas pu arriver, si la flotte anglaise n'était pas immobilisée en Méditerranée contre l'Italie.

On peut arguer que le but poursuivi vaut le prix payé, but pas encore atteint d'ailleurs et qui se propose de détruire le nouvel et vigoureux Etat italien. On peut arguer qu'en tout état de cause, la Grande-Bretagne ne pouvait empêcher le Japon de mettre la main sur cette nouvelle étendue de territoire et qu'en toute hypothèse l'Angleterre n'eût pas mobilisé un seul navire pour empêcher la perte de ce marché pour les produits anglais, la perte de ces mers pour les efforts navals de l'Angleterre, la perte de ce champ d'action pour l'effort financier anglais : banque, assurance, etc. Il n'en reste pas moins certain que la chose ne fût pas arrivée si la flotte anglaise n'avait pas été liée à une tâche qui l'empêche d'être employée ailleurs et liée — ainsi en ont jugé les Japonais — pour un temps indéfini. Il ne faut pas oublier, en effet, que le premier objectif de cette énorme concentration navale en Méditerranée était d'intimider le gouvernement italien et de le contraindre à renoncer à ses projets d'exercer une grande influence en mer Rouge, sur le détroit de Perim (Bab-el-Mandeb) porte de l'Orient. Cet objectif primordial, la politique anglaise ne l'a pas atteint. L'expédition italienne ne fut pas abandonnée. Mais la politique anglaise une fois entreprise, on craignit que toute modification y apportée nuirait au prestige anglais plus que le pays ne pouvait en permettre. Aussi la concentration et la menace qu'elle formait furent-elles maintenues. Quand il apparut que cet état de choses durerait tout un temps encore, les Japonais s'estimèrent libres pour agir. Et ils agirent ..

* * *

Le coup porté à la puissance anglaise est rude. Il fut « encaissé », du moins jusqu'à présent, sans tentative aucune pour l'éviter, *a fortiori* sans représailles et sans compensations. Il comporte une leçon évidente, et aussi importante qu'évidente. Cette leçon, c'est qu'il faut considérer le danger qui menace l'influence anglaise dans le monde dans son ensemble. Si la Grande-Bretagne traite chaque menace particulière séparément, en négligeant de voir le problème dans son ensemble, l'effort croissant à fournir se révélera trop grand pour elle.

* * *

Nous avons parlé déjà de cette menace générale. La Grande-Bretagne a fini par acquérir dans le monde une situation particulièrement exposée à une attaque qui ne cesse de se développer et venant, non pas d'un seul côté seulement, mais de tous les côtés, parce que de grandes possessions excitent la cupidité des autres et qu'un monopole ou une prépondérance provoquent la réaction des autres.

Les possessions de l'Angleterre ne sont pas seulement formées de territoires soumis — dont l'Inde est de loin plus important que tous les autres réunis — mais aussi de tributs prélevés par une puissance financière qui embrasse la terre entière, sous forme d'intérêts de capitaux anglais engagés partout; mais aussi de services de banque, de fret et de tout le reste. Cette situation fut édiflée quand il n'y avait, en face de l'Angleterre, aucun rival digne de considération. Elle a survécu dans un monde qui compte au moins une demi-douzaine de rivaux puissants, car le Japon n'en est qu'un. Quand la sécurité de la Grande-Bretagne et sa puissance étaient à leur apogée, personne nulle part n'était un concurrent sérieux comme producteur de machines et de produits facturés; personne n'avait le moyen de s'y attaquer, et pendant longtemps personne ne le désira. Une flotte invincible rendait impossible toute tentative contre des territoires très dispersés, reliés par la mer et de caractère insulaire, des frontières terrestres de quelque vulnérabilité ayant été soigneusement évitées. Aucun effort terrestre anglais de quelque importance n'était concevable comme nécessaire; aucune contrainte de conscription ou même de grande armée temporaire n'entraînait dans la mentalité du peuple anglais, ni même dans celle des esprits les plus clairvoyants de cette classe dirigeante dont la domination était la caractéristique de la nation anglaise et la raison principale de sa puissance.

Tout cela a non seulement changé, mais a été bouleversé de fond en comble. L'actif est devenu un passif. Alors que des territoires dispersés en étaient moins vulnérables, ils le sont devenus davantage parce que séparés par la mer. Le machinisme — dont l'armement moderne est une des conséquences — est devenu commun à tous les peuples, et les flottes ne sont plus suprêmes, quelles que soient leur puissance et leur qualité. Les eaux qu'elles dominaient jadis étaient considérées comme « détroits », quand cinq milles marins en séparaient les rivages. Actuellement, est « détroit », ce qui mesure quelque cent milles et l'échelle ne cesse d'augmenter.

La situation est entièrement nouvelle. Impossible d'y faire face, comme on l'a essayé, à l'ancienne mode, en opposant l'une nation à l'autre, ou en attaquant — ou menaçant d'attaquer — isolément des puissances jugées assez faibles pour permettre l'expérience. On ne peut y faire face que par quelque solide système d'alliances.

Des armements, à quelque échelle que ce soit, ne conduisent même pas vers une solution. D'ailleurs, ces armements ne valent, même en qualité et *a fortiori* en quantité, que s'ils incluent de grandes forces terrestres. De plus, aussi longtemps que les armements ne sont que professionnels et volontaires, l'excellence du matériel ne compense pas le coût énorme et la limitation consécutive des effectifs.

Quant à demander à d'autres d'être assez bons — en vertu de principes moraux — pour défendre les avantages que l'Angleterre possède sur eux, il est étonnant qu'une bévue aussi fantastique puisse venir à l'esprit même d'hommes enivrés par la pensée de leur propre vertu. Les Allemands se feront-ils tuer pour assurer les revenus des Français; les Français pour ceux

des Allemands; les Polonais pour ceux des Russes; les Russes pour ceux des Polonais; ou l'un de ces peuples pour assurer les monopoles, exploitations et tributs anglais? Oui, répondra-t-on peut-être, si, nous Anglais, promettons d'assurer les leurs. Mais on nous répliquera tout de suite : « Vous, Anglais, avez déjà de trop et nous... trop peu. »

L'idée d'une alliance stable garantissant certains avantages existants par un soutien mutuel et donnant de nouveaux avantages (à l'Italie, par exemple) pour assurer ce soutien, est une idée rationnelle et raisonnable. L'idée d'une garantie universelle, comprenant celle des exploités, des désarmés et des dépossédés, comme soutien permanent de leurs maîtres et exploités à Genève, serait de la folie si ce n'était quelque chose de bien plus naturel aux humains : un mensonge hypocrite.

HILAIRE BELLOC.

Le problème égyptien

La révolution — le mot n'est pas trop fort — qui vient d'éclater en Egypte n'aura étonné que ceux qui, peu au courant des affaires du Proche-Orient, se fiaient uniquement aux informations d'une presse savamment contrôlée. Il y a trois mois déjà, un officier supérieur de l'armée égyptienne nous annonçait les graves événements qui devaient, fin novembre, se déclencher dans son pays et il nous expliquait que les concentrations de troupes britanniques au nord de l'Egypte et l'envoi de forces navales considérables dans la Méditerranée orientale étaient dirigés contre le mouvement nationaliste égyptien, bien plus que contre les Italiens,

Notre informateur nous faisait même prévoir le renouvellement des événements de 1882 et un second bombardement d'Alexandrie. Sans partager des vues aussi pessimistes, il paraît cependant impossible de dissimuler la gravité de la situation au pays des Pyramides et c'est à cette gravité que l'on doit attribuer en ordre principal le changement d'attitude de Sir Samuel Hoare dans le conflit italo-éthiopien.

Pour comprendre les causes de la situation troublée de l'Egypte, il importe de rappeler combien est incohérent et contradictoire le statut international dans lequel l'Angleterre prétend maintenir ce pays, en dépit du droit qu'il a, comme tous les autres, de pouvoir disposer de soi-même. Ce n'est pas l'importance de l'Egypte comme flanc-garde de la route des Indes qui peut justifier que la politique anglaise impose à la nation égyptienne, autrement évoluée que les peuplades barbares formant l'empire du Négus, des restrictions de souveraineté, notamment en s'opposant à son entrée dans la Société des Nations et en intervenant dans sa vie politique interne.

* * *

C'est il y a près d'un siècle, sous le règne glorieux de Méhémet-Ali, que l'Egypte, réduite à l'état de province turque depuis sa conquête par le sultan Sélim I^{er} en 1517, renaît à la vie internationale et redevient un Etat. Nous n'avons pas à rappeler ici la crise d'Orient de 1840 qui, en mettant aux prises la France et l'Angleterre sur la question d'Egypte, faillit provoquer une guerre européenne.

La fameuse Convention des Détroits de 1841, qui ouvre un

temps d'arrêt dans l'évolution tragique de la question d'Orient, est déjà marquée concernant l'Egypte du signe de contradiction qui n'a cessé de troubler la vie internationale de ce pays. C'était, en effet, un Etat bien singulier qui sortait des délibérations des diplomates : à la fois autonome et vassale de la Turquie, l'Egypte de Méhémet-Ali pouvait contracter avec les autres nations, mais ne pouvait être soumise à l'action de celles-ci sans que se posât un *casus belli* avec la Porte et sans que ne s'ensuivissent les plus graves difficultés diplomatiques.

Cependant cet Etat, si bizarrement constitué au point de vue du droit international ne cesse de se fortifier et de s'agrandir sous les successeurs de Méhémet-Ali : Abbas I^{er} (1849-1854), Saïd (1854-1863) et même, pendant la première partie du règne d'Ismail (1863-1879). Au cours de cette période, l'Egypte acquiert un haut degré de prospérité, tandis que l'achèvement du canal de Suez en 1869 lui assurait à tout jamais une importance économique presque unique dans le monde. Ismail obtint du Sultan une série de *firman*s qui augmentèrent le prestige de la monarchie égyptienne en établissant l'ordre successoral de primogéniture, selon le droit public européen et contrairement à la loi musulmane, et en changeant le titre de pacha en celui de khédive ou vice-roi. En même temps, des expéditions heureuses constituaient au profit de l'Egypte un immense empire, s'étendant depuis la Méditerranée, au nord, jusqu'à la région des Grands Lacs, au sud, et depuis la mer Rouge et l'océan Indien, à l'est, jusqu'au Sahara et au Soudan occidental à l'ouest. La Nubie, le Kordofan, le Dar-Four, le Bahr-el-Gazal, le pays des Gallas et celui des Somalis étaient à cette époque soumis à l'autorité khédivale. Un sanglant échec en Abyssinie et l'exagération des charges financières résultant de cette politique de conquêtes comme des dépenses somptuaires, mirent fin à cette ère de splendeur. Le désordre des finances devint tel que les puissances européennes durent intervenir et qu'Ismail fut déposé en 1879. Son fils Tewfic lui succéda sous un contrôle franco-britannique.

* * *

Nous n'avons pas à retracer les difficultés et les incidents divers auxquels donna lieu ce *condominium*, ni à montrer comment l'Angleterre, profitant d'une révolte à caractère nationaliste fomentée par le colonel Arabi-Pacha, intervint militairement en se proclamant l'alliée de la Turquie, nominalement et juridiquement encore suzeraine de l'Egypte, et remplaça cette suzeraineté devenue purement théorique par une occupation de fait qui mit aux mains des autorités britanniques tout le mécanisme gouvernemental et économique du pays. Cette occupation anglaise coïncida avec la révolte du Madhi qui fit perdre à l'Egypte toutes ses possessions de l'Afrique équatoriale et orientale.

Théoriquement, cette occupation ne devait être que temporaire. « L'Angleterre doit se retirer de l'Egypte aussitôt que l'honneur britannique le permettra, proclamait Gladstone, le 18 septembre 1885. Nous n'admettrons jamais qu'il puisse être question d'annexion, de protectorat ou même de prolongation indéfinie de l'occupation anglaise... » De son côté, lord Salisbury déclarait à la Chambre des Lords, le 10 août 1889 : « Nous ne pouvons proclamer notre protectorat sur l'Egypte, ni notre intention d'une occupation effective et perpétuelle, ce serait manquer aux engagements internationaux souscrits par l'Angleterre. »

En dépit de ces déclarations, renouvelées plus de soixante fois par les représentants les plus autorisés du gouvernement et de l'opinion britanniques, l'Angleterre n'avait pas évacué l'Egypte et même, en 1904, avait fait reconnaître par la France sa liberté d'action dans tout le bassin du Nil.

Cette situation de fait durait encore lorsqu'éclata la guerre de 1914. Bien que, le 6 août, par une décision qui impliquait répudiation de la suzeraineté turque, le Conseil des ministres du Khédivé eût décidé de « traiter en ennemis les navires allemands se trouvant actuellement dans les ports égyptiens », la Grande-Bretagne crut l'occasion bonne pour proclamer, le 6 décembre 1914, son protectorat sur l'Égypte, sans consulter le gouvernement khédival, sans même consulter ses propres alliés, « l'agression de la Turquie ayant prévenu toute discussion avec les Puissances ».

L'Égypte se refusa à reconnaître le protectorat que l'Angleterre lui imposait d'une façon si cavalière. Cependant, la menace turco-allemande se dessinant vers l'isthme de Suez et plusieurs déclarations britanniques ayant permis de croire qu'il ne s'agissait là que d'« une mesure de guerre devant disparaître avec celle-ci », les Égyptiens ne soulevèrent pas de difficultés en un moment aussi critique et appuyèrent de toutes leurs ressources en hommes, en vivres, en matériel et en argent l'action des Alliés pour la défense du canal, puis pour l'offensive dans la presqu'île du Sinaï, dans le Hedjaz, la Palestine et la Syrie. Plusieurs centaines de milliers d'Égyptiens, incorporés dans les troupes auxiliaires anglaises, jouèrent un rôle de première importance dans ces opérations et le maréchal Allenby n'hésitait pas à déclarer que « l'Égypte a été le facteur principal de la conquête de la Palestine et de la Syrie ».

Aussi, lorsque, au lendemain de l'Armistice, les Égyptiens virent que l'Angleterre maintenait son protectorat et se le faisait même reconnaître d'une façon indirecte par le traité de Versailles, la révolution éclata. L'Angleterre fut obligée d'entrer dans la voie des négociations; les pourparlers entre lord Milner et Zagloul-Pacha, en 1921, et ceux entre lord Curzon et Adhi-Pacha, en 1922, ne donnèrent aucun résultat. L'Égypte exigeait l'abolition du protectorat et sa reconnaissance comme Etat indépendant et souverain, tandis que l'Angleterre érigeait ses intérêts en droits incontestables et y subordonnait l'indépendance égyptienne.

* * *

Dans ces conditions, la tranquillité ne revenait pas et les troubles prirent une acuité telle qu'ils rendaient impossible le gouvernement du pays. L'Angleterre, voyant la situation sans issue s'en tira par un de ces expédients élégants dans lesquels sa diplomatie excelle, comme le prouve encore son récent changement d'attitude dans le conflit italo-éthiopien. Elle supposa le problème résolu et considéra comme « momentanément » conclu l'accord que l'Égypte se refusait de signer. Par une déclaration remise au sultan Fouad, le 28 février 1922, le gouvernement britannique faisait, *motu proprio*, quelques-unes des concessions qu'il entendait accorder à l'Égypte par voie de traité, mais affirmait en même temps sa résolution de retenir les gages qu'il estimait indispensables à la sauvegarde de ses intérêts.

C'est ainsi que, tout en déclarant que son protectorat sur l'Égypte avait pris fin et que ce pays formait un Etat souverain et indépendant, l'Angleterre réservait « à la discrétion du gouvernement de S. M. britannique » la sécurité des communications de l'Empire en Égypte, la défense de l'Égypte contre toute agression ou ingérence étrangère directe ou indirecte, la protection des intérêts étrangers et des minorités, ainsi que les questions concernant le Soudan, reconquis de 1896 à 1899 par une armée anglo-égyptienne. En attendant la conclusion d'accords relatifs à ces divers points, le « *statu-quo* » en toutes ces matières resterait intact ».

Le 15 mars suivant le sultan Fouad prenait le titre de roi et notifiait aux Puissances que, « par suite de l'abolition du pro-

tektorat, le pays était érigé en Etat souverain et indépendant ». Malheureusement, le signe de contradiction dont n'a jamais cessé de souffrir le statut international de l'Égypte n'était pas aboli. Quel est le degré de souveraineté dont elle jouit? Quelle est la mesure de sa capacité juridique? Sur ce point, l'Angleterre et l'Égypte n'ont jamais été d'accord.

* * *

Pour l'Angleterre, l'indépendance de l'Égypte ne serait, comme l'écrit un auteur anglais, qu'« une fiction diplomatique » ou « une formule qui définit dans une conjoncture donnée les intentions du gouvernement britannique ». Cette interprétation restrictive fut affirmée par l'Angleterre lorsqu'elle s'opposa à l'entrée de l'Égypte dans la Société des Nations et lorsque, le 19 novembre 1928, elle notifia au secrétaire général à Genève que l'adhésion du gouvernement égyptien au Pacte Briand-Kellogg proscrivant la guerre ne pouvait impliquer l'intervention de la Société des Nations dans des questions expressément réservées « à la discrétion du gouvernement de S. M. britannique ». Déjà, le 19 mai 1928, dans sa réponse à la proposition américaine de Pacte contre la guerre, le gouvernement anglais avait clairement fait allusion à l'Égypte en rappelant « qu'il existe certaines régions du monde dont la prospérité et l'intégrité constituent un intérêt spécial et vital pour la paix et la sécurité de la Grande-Bretagne... » et « qu'aucune intervention dans ces régions ne saurait être tolérée de sa part ».

L'Égypte, comme l'a montré Boutros-Pacha, à qui nous empruntons de nombreux éléments de cet article, a toujours protesté contre cette interprétation restrictive de son indépendance et de sa souveraineté. N'ayant pas accepté le protectorat britannique en 1914 et déclarant unilatérale, et par conséquent sans valeur juridique, la déclaration du 22 février 1922, l'Égypte fait dater son indépendance du jour où la suzeraineté turque a cessé de s'exercer sur elle. Le gouvernement égyptien s'est toujours efforcé d'agir dans sa pleine indépendance. C'est ainsi que lorsqu'il fut invité par le gouvernement américain à adhérer au Pacte Briand-Kellogg proscrivant la guerre comme instrument de politique nationale, il y a répondu « sans que son adhésion puisse toutefois comporter aucune admission d'une réserve quelconque faite au sujet de ce pacte ».

De part et d'autre on se trouve donc retranché dans des dispositions nettement opposées et, il faut le reconnaître, la thèse égyptienne est juridiquement irréfutable. N'ayant pas réussi, en dépit de tous ses efforts, à hériter des droits de suzeraineté de la Turquie, l'Angleterre est sans titre juridique en Égypte; sa proclamation de protectorat en 1914, tout comme sa déclaration de 1922, sont frappées de la même tare originelle, étant, l'une et l'autre, unilatérales.

* * *

L'Angleterre ne bénéficiait donc que d'une situation de fait, à la merci de la première complication sérieuse. Le conflit italo-abyssin, que l'Angleterre a si maladroitement fait dégénérer en conflit mondial, a provoqué cette complication. L'opinion égyptienne ne peut admettre que les *Dominions* et l'Irak, pays autonomes mais non complètement indépendants, siègent à la Société des Nations, et encore moins qu'y siège cette honte pour la civilisation qu'est l'Abyssinie, alors que, par la seule volonté de l'Angleterre, l'Égypte est exclue de l'assemblée de Genève.

Les difficultés d'ordre intérieur se sont jointes aux complications d'ordre international pour troubler davantage encore la situation en Égypte. L'agitation du parti wafdiste et la consti-

tution d'un front national égyptien ont empêché le gouvernement britannique de s'opposer au rétablissement de la constitution du 19 avril 1923, abrogée sous la pression de l'Angleterre, et ont entraîné dans un mouvement anti-anglais les masses même les moins sensibles aux répercussions de la politique internationale. Ce ne seront pas des déclarations comme celle faite, vendredi dernier, par lord Lloyd, ancien haut-commissaire britannique en Egypte, qui faciliteront l'apaisement en proclamant que « les circonstances actuelles rendent particulièrement difficile et grave la négociation d'un traité semblable à celui qui avait été ébauché entre les gouvernements anglais et égyptien en 1930 ». Ce serait pourtant la seule solution susceptible d'amener l'apaisement.

La situation reste donc particulièrement tendue, et dans l'état si troublé du monde, l'Egypte est un des points les plus névralgiques. L'intransigeance britannique risque d'en faire surgir les pires complications et la Société des Nations aurait un beau rôle à remplir si elle osait prendre vis-à-vis de l'Angleterre l'attitude énergique que devrait lui dicter le respect des droits de la nation égyptienne.

Vicomte CH. TERLINDEN,
professeur à l'Université de Louvain.

Le bolchevisme dans l'histoire de Russie⁽¹⁾

Les germes de la Révolution russe

Mes lecteurs commencent à voir, je l'espère, pourquoi, comment et pour quelles raisons profondes — historiques, naturelles et même religieuses — le bolchevisme est avant tout phénomène russe. J'espère aussi leur avoir démontré : que la Révolution russe n'est point un accident passager, mais qu'elle n'est pas non plus le commencement d'une Russie toute nouvelle, sans lien aucun avec le passé; qu'elle est donc un aboutissement de lignes de force, un mouvement conforme au rythme général de l'histoire russe.

C'est dire que la révolution russe a des antériorités lointaines et profondes. Elle est autant une fin qu'un début. Lorsqu'elle éclate, elle est terminée. C'est ce que je voudrais prouver encore.

Quand, dans l'histoire du monde moderne, on recherche l'origine la plus lointaine, l'origine première, le germe d'une révolution, petite ou grande, on retrouve presque toujours un élément réactionnaire. Par quoi j'entends une réaction contre un progrès, contre une réforme, générale ou particulière, entreprise, maladroitement, mais avec les meilleures intentions et pour le bien commun, par la classe dominante, le pouvoir, le régime. Réaction au nom d'un passé plus ou moins récent, et retour en arrière vers ce passé : tels sont les premiers mouvements d'une révolution en germe, pareils aux premiers mouvements de l'enfant dans le sein de sa mère. Mécontentement populaire, quand on a heurté le peuple dans ses idées reçues, ses traditions, ses habitudes, sa routine, car le peuple est conservateur à l'état normal, et toujours en retard sur les idées, sur le progrès. Ce mécontentement, initial se grossit, en cours de route, d'autres mécontentements, d'origine et de nature très diverses. Ce qui

crée peu à peu un état de l'opinion. Cet état latent et négatif n'est pas encore très dangereux; il le devient aussitôt qu'il rencontre les idées nouvelles, celles qui sont en avance sur le régime dominant et par conséquent sont révolutionnaires de ce régime. Ces idées donnent au mécontentement général une doctrine, une direction. Alors, la masse se met peu à peu en mouvement jusqu'à ce que l'occasion se produise qui déterminera l'explosion finale. Cette démonstration, je pourrais la faire sans paradoxe à propos de la Révolution française elle-même : quand on réclame la réunion des Etats Généraux, on pensait revenir en arrière, à la tradition, s'inspirer de la France féodale. Le national-socialisme avec son retour aux Germains barbares d'avant le christianisme et de Charlemagne et à leurs mythes — ces mythes qui opèrent leur jonction avec toute une philosophie ultramoderne — est une démonstration si facile qu'elle en est presque grossière. Mais la Révolution russe est d'une autre qualité, d'une autre profondeur. C'est une démonstration-type pour ce qui est non pas une thèse, mais une observation de faits constants.

Le germe, l'embryon de la Révolution russe, c'est le schisme qui s'est produit au moment de la crise religieuse provoquée par les réformes du patriarche Nikone à partir de son intronisation, le 25 juillet 1652. Les réformes que Nikone voulait entreprendre nous paraissent de bon sens et par ailleurs fort modérées, même infimes; elles représentaient un léger progrès dans la direction de la science et de la raison et ne touchaient en rien, ni à la foi, ni au dogme. On peut convenir qu'elles furent maladroites, car Nikone, homme assez raide et autoritaire, n'avait pas la manière et n'était point aimé. Elles mécontentèrent donc tous ceux qui étaient obstinément attachés à la tradition, à la lettre, à la routine. D'où le raskol. Mais il n'y avait pas seulement dans le raskol du formalisme et de l'immobilisme; il ne protestait pas seulement contre le signe de la croix avec trois doigts au lieu de deux, ou la correction d'erreurs évidentes de contresens grossiers dans les textes liturgiques. Il exprimait un malaise général et dû à des causes très diverses : nationalisme attaché aux rites par lesquels l'Eglise russe se distinguait nettement des autres Eglises grecques, révolte contre les moines trop savants et trop modernistes venus de Kiev ou de Constantinople, crainte du catholicisme latin. En bref, c'était une véritable réaction conservatrice. Mais, au moment où le raskol se produisait, le peuple, durement éprouvé par la période des troubles et ses conséquences économiques, déçu par les actes des premiers Romanoff, était socialement mécontent. Ce mécontentement social, peut-être inconscient, se déversa tout entier dans le raskol, et il ne tarda point à prendre des allures révolutionnaires. Peu à peu, le raskol, qui eut ses martyrs, chose grave, produisit des sectes extrêmes, des sectes communistes et anarchistes à la fois. Il fut pour l'orthodoxie, et contre elle, un protestantisme dans toute l'acception du terme, un protestantisme non-conformiste, puritain, anabaptiste même, un retour au « pur Evangile ». Persécuté, le raskol ne disparut jamais. Tolstoï et le tolstoïsme s'y rattachent, l'inquiétude intellectuelle et le nihilisme du XIX^e siècle y ont leur source. Le raskol joua dans la préparation de la Révolution un rôle que l'on peut comparer à celui du jansénisme dans la préparation de la Révolution française. Il fut en un mot, non pas seulement une dissidence religieuse, mais la première expression d'une révolte populaire contre l'Eglise officielle et le pouvoir établi.

Un second germe, plus virulent, de la Révolution russe fut le mécontentement causé par les réformes de Pierre le Grand et surtout par la manière dont il les imposa. C'était encore une réaction de la vieille Russie, orientale et routinière, qui ne voulait rien savoir de l'Europe et considérait le tsar Pierre comme une incarnation de Satan. A ce moment, il ne s'agit plus du

(1) Voir la *Revue Catholique* des 6 et 13 décembre.

raskol. Le mécontentement monte de la cave au rez-de-chaussée. Il prend une forme féodale. La réaction de l'ancienne noblesse boyarde contre un tsar qui se l'asservit et la transforme en une noblesse de fonctionnaires et d'officiers. Pierre forme une nouvelle noblesse et il la dote de privilèges, afin de compenser les dures charges qu'il lui impose. Il fond l'ancienne dans la nouvelle. Le résultat est de mécontenter l'une et l'autre tout en les rendant plus ambitieuses.

A partir de ce moment, en effet, la noblesse intervient et joue un rôle de premier plan dans la préparation lointaine de la révolution russe. Car, à un moment donné — et la Russie arrive à ce moment — une révolution n'est pas possible sans une intervention préalable de la noblesse. C'est le moment où celle-ci devient assez moderne, assez cultivée, assez intellectuelle pour s'ouvrir aux idées nouvelles, s'en faire une élégance, les favoriser, les propager autour d'elle. Mais cette noblesse n'en demeure pas moins très féodale, en ce sens qu'elle s'oppose, au nom d'un Etat ancien à quoi elle cherche à revenir, sinon au monarque lui-même — elle est trop loyale et elle a trop d'honneur pour cela — du moins aux réformes entreprises par le monarque ou sous son égide. Alors le régime dominant se trouve pris entre deux feux; il est actuel, il veut être de son temps, mais il est attaqué dans son œuvre de réforme, et par le passé, et par l'avenir. La noblesse française, au XVIII^e siècle, est un exemple concluant de ce que nous avançons. Elle n'est pas la seule. Presque toutes les noblesses sont dans le même cas. Pierre était trop grand, trop décidé, trop dur pour qu'on pût lui résister. Sous ses successeurs, en revanche, la noblesse unie, ancienne et nouvelle, cherche à s'émanciper du tsarisme et veut se saisir du gouvernement à son profit. Elle a un instrument : la garde impériale, formée uniquement de nobles. Elle perpète des coups d'Etat, même des assassinats, comme celui de Paul I^{er}. Elle donne autour d'elle l'exemple de l'indiscipline et de la révolte. Au début, elle manque de doctrine, Mais voici les idées nouvelles.

L'incubation de la Révolution russe

Les idées nouvelles pénètrent en Russie par deux larges canaux : celui, parfois obstrué, du pouvoir impérial, celui des classes cultivées où grandissent le mécontentement, l'opposition, l'esprit de réforme, de révolte enfin.

Au préalable, rappelons que la modernisation de la Russie s'est opérée dans l'ambiance de ces idées nouvelles : idées anglaises, idées françaises, idées allemandes, rationalisme et romantisme. Nous connaissons ces idées. L'Angleterre que la Russie a connue et dont elle a subi l'influence est celle du libéralisme parlementaire; la France que la Russie a connue et dont elle a subi l'influence est celle de la philosophie, puis de 1789 et de 1793; l'Allemagne que la Russie a connue et dont elle subira beaucoup plus fortement l'influence que celle de l'Angleterre ou de la France à cause du voisinage et des affinités, est celle de Frédéric II, du *Sturm und Drang*, de Kant, de Schleiermacher, de Fichte, de Hegel. On comprend qu'elle soit arrivée si facilement à Darwin et à Marx.

Mais, historiquement, c'est d'abord à la chaîne de la philosophie et de la Révolution française que la révolution russe accroche son premier anneau. Quand on voit maintenant les épigones radicaux, anticléricaux et maçonniques de la Révolution française fixer le dernier anneau de celle-ci à la Révolution russe, c'est dans la logique des choses. La boucle est bouclée. C'est ce qu'il faut mettre bien en évidence.

Maintenir à tout prix l'absolutisme et l'orthodoxie; en même

temps faire de la Russie un Etat moderne, une grande puissance économique et militaire, tel est, de Catherine II à Nicolas II, le programme du pouvoir impérial. Mais telle est aussi sa contradiction, l'impasse au fond de laquelle il va se casser la tête contre le mur. De là cette attitude équivoque, incohérente; de là ces bonds en avant, ces réformes hardies, puis ces bonds en arrière, ces réactions violentes; de là cette fatalité du tsarisme, laquelle n'est pas autre chose que la fatalité russe elle-même.

Il est contestable que le gouvernement impérial, au cours du XIX^e siècle, s'est relevé. Il y eut, en effet, pour lui une très mauvaise période : celle qui va de Pierre le Grand à Catherine où plutôt Alexandre I^{er}, car il ne faut pas oublier Paul I^{er}. Nous avons là un cortège de tsarines, traînant à leurs jupes des favoris et des intrigants, et de tsars profondément dégénérés, jusqu'au crétinisme, et ce cortège, qui fixera malheureusement l'image du tsarisme aux yeux de l'opinion publique, fournira un choix d'exemples et d'arguments aux révolutionnaires. Inutile de s'indigner. Cette période sombre et anarchique du tsarisme s'explique par les difficultés que Pierre le Grand a léguées à ses successeurs — par une mauvaise loi, supprimant la succession en ligne directe et chargeant le tsar de désigner son héritier par testament — comme par une hérédité chargée et pleine de tares dont Pierre est le premier responsable. Elle s'explique également par elle-même. Au XVIII^e siècle, la Russie n'est encore européenne qu'en surface, en placage, elle en est à cet état intermédiaire entre la civilisation et la barbarie, entre l'occidentalisme, qui est surtout caractérisé par la corruption, la démoralisation. La symbiose ne s'est pas encore opérée : elle ne s'opérera jamais.

Comparés à ces tsars et tsarines du XVIII^e siècle, même à la grande Catherine dont on connaît les déportements, bien qu'on les ait exagérés, les empereurs du XIX^e siècle font en général grande figure. Figures en tout cas d'honnêtes gens, de souverains dévoués corps et âme au bien du peuple, de chrétiens convaincus, de princes modèles ou s'efforçant à l'être. Jamais la Russie n'eut des souverains d'un niveau moral si élevé, et jamais souverains n'ont autant travaillé pour la Russie. Là précisément est la fatalité, cette fatalité que les tsars ont créée eux-mêmes, qu'ils ne pouvaient pas ne pas créer et qui devait logiquement aboutir à la révolution. On leur a reproché, on leur reproche encore, de n'avoir pas su ou de n'avoir pas voulu doter la Russie d'institutions libres ou du moins représentatives. Mais ce reproche est injuste, il n'est pas historique. Nous avons déjà dit et nous tenons à le répéter ici, que de telles institutions ne s'improvisent jamais. Si elles ne sont pas traditionnelles, elles sont nuisibles. Or, elles ne sont pas traditionnelles en Russie. Elles auraient pu le devenir à l'avènement des Romanoff, avec les « Zemski Sabor » : il y a du moins des historiens qui le pensent. Après, au XIX^e siècle, c'était trop tard. Tout cela, les tzars l'ont bien compris : d'où leurs réticences, d'où leur méfiance, leur prudence en tout cas, à l'égard du parlementarisme et de la démocratie. Les événements leur ont donné raison : doublement, parce que le parlementarisme et la démocratie ont fait le jeu des bolcheviks et parce que les bolcheviks, après avoir su s'en servir, n'ont jamais songé à les rétablir, et ne l'auraient jamais pu si même ils y avaient songé. Parlementarisme et démocratie ne peuvent être en Russie que des dissolvants.

La Révolution russe, je la comparerais à un réservoir creuse dans la terre, un réservoir insuffisamment bétonné, avec des fissures au fond. Ceux qui l'ont construit ont en effet mal calculé sa capacité : il l'ont calculée d'après le débit de l'eau dont ils voulaient le remplir, mais ils ont oublié celle qui pénétrait par-dessous, par les fissures.

Donc, Pierre le Grand a préparé la révolution dès le jour où il s'est mis à bousculer la Russie traditionnelle et par le trouble profond qu'il a mis dans l'âme russe. Mais cette révolution se met en marche avec la grande Catherine, et désormais elle ne s'arrêtera plus. Elle va s'accomplir en trois étapes : incubation, préparation, exécution.

La période d'incubation nous mène de Catherine jusqu'à la seconde moitié du règne d'Alexandre II. La période de préparation nous conduit de cette seconde moitié à la guerre russo-japonaise. La période enfin d'exécution va de la guerre russo-japonaise à la prise du pouvoir par Lénine et le bolchevisme.

Catherine II, type russe du despote éclairé — car cette petite princesse allemande s'est, par intuition féminine et par effort de volonté, totalement russifiée — a semé les germes de la révolution en répandant autour d'elle et en laissant largement se répandre les idées philosophiques dont elle se piquait d'être l'adepte. L'instruction, « nakaze », qu'elle rédigea, de 1764-1768, est pleine en effet d'idées philosophiques empruntées surtout à Montesquieu. La tsarine veut réformer, moderniser, continuer ainsi Pierre le Grand, tout en le corrigeant. La révolte de Pougatcheff, première forme vraiment révolutionnaire, et combien dangereuse, du mécontentement général, lui a démontré la nécessité de prendre contact avec le peuple et de faire quelque chose pour lui. Mais les réformes qu'elle annonce d'une manière si ostensible qu'elle en est théâtrale, elle les laisse s'ensabler peu à peu. L'éclatement de la Révolution française désormais la scandalise, la terrifie, l'oblige à reculer : avancer par crainte, ce sera reculer par le rythme imposé à tous les tsars réformateurs. Enfin de compte, si Catherine met de l'ordre dans l'administration et donne une première impulsion vraiment forte à l'instruction publique, ce qu'elle entreprend n'aboutit qu'à renforcer la noblesse, à centraliser le pouvoir, à mettre sur pied une bureaucratie qui ne tardera point à devenir toute-puissante. En promettant ou en ébauchant des réformes qu'elle n'exécute pas ou dont elle ne fait qu'amorcer l'exécution, Catherine éveille des espoirs qui, déçus, iront grossir le mécontentement. Ce mécontentement trouve une large place entre ses idées éclairées et ses actes absolutistes, bien que l'impératrice distingue, subtilement mais non sans raison, la monarchie absolue et le despotisme. Elle donne elle-même à la noblesse et à la classe intellectuelle qui commence de se former la doctrine qui leur manquait encore. Ou plutôt elle importe cette doctrine à leur usage. En 1771, la première loge maçonnique se forme en Russie, une loge anglaise, naturellement : toute la noblesse y adhère, car c'est la mode. En 1790, Raditchef publie son *Voyage de Pétersbourg à Moscou*, où pour la première fois s'expriment des idées révolutionnaires ; il y vante la Révolution française et il y préconise le fédéralisme.

Le fils de Catherine, Paul I^{er}, inaugure une réaction contre le règne de sa mère, réaction essentiellement dirigée contre la noblesse qui le fait assassiner en 1801, à la suite d'un complot qui porte bien la marque maçonnique. Cet anormal, le dernier despote à l'orientale que nous exhibe l'histoire russe, fait avancer la révolution, en amenant la noblesse elle-même à croire que le pouvoir absolu, loin d'être le protecteur de ses droits et de ses privilèges, peut les détruire et ruiner l'ordre de l'Etat : d'où l'idée d'une Constitution à l'anglaise. La révolution passe ainsi de sa première forme philosophique à sa forme libérale.

Le besoin de réforme libérale est si fort qu'il commande toute la première partie du règne d'Alexandre I^{er}, fils et successeur de Paul. Alexandre est le grand espoir de la jeunesse libérale.

Il commence donc par s'entourer d'amis et de conseillers avec lesquels il prépare une réforme fondamentale. Reliant son règne à celui de sa grand-mère Catherine, dont il s'annonce lui-même le continuateur, il édicte en effet une série de mesures libérales ; il en laisse prévoir d'autres, plus profondes encore. De fait, il ne les réalise pas ; il se borne à des améliorations de détail, dont quelques-unes sont très importantes : substitution des ministères aux anciens collèges devenus désuets, loi sur les paysans libres, par exemple. Mais il ne suit pas jusqu'au bout son conseil intime, ni son ministre Speranski. Ce qui est essentiel, il le laisse à l'état de projets que l'on appliquera demain, peut-être. Mais demain, c'est le conflit avec Napoléon, la campagne de Russie, Leipzig, la campagne de France, le Congrès de Vienne, les Cent-Jours. Durant cette longue suite d'événements, qui marque une coupure dans le règne, Alexandre se transforme, un retournement s'opère. De libéral il devient contre-révolutionnaire et absolutiste « de par Dieu », à la manière de Joseph de Maistre ; de déiste il devient croyant, intransigeant et mystique. Nouvel empereur romain, il rêve de refaire une chrétienté fondée sur le principe de la légitimité et prenant la croix contre la révolution mal abattue et toujours menaçante. Ce rêve à demi réalisé, c'est la Sainte-Alliance. Mais, sous ses deux aspects, le libéral et le réactionnaire, Alexandre demeure le souverain romantique par excellence, beau et ténébreux, impénétrable, livré à une sorte de mal du siècle qui le ronge, condamné à la solitude morale — haute figure aux contours vagues, dont le charme est la grande force, et dont la duplicité apparente est le signe d'un dédoublement intérieur. Sous ce rapport, Alexandre est un tsar de transition entre le XVIII^e et le XIX^e siècle et il représente toute une époque inquiète, contrastée. Sous son règne, les slavophiles, d'accord entre eux sur le principe des réformes, mais non sur leur direction, se raniment et s'amplifient.

* * *

Nicolas I^{er}, qui lui succède (1825-1865), accède au pouvoir au moment où les sociétés secrètes ont recouvert toute la Russie de leur trame, surtout celle du Nord, la plus puissante. Elles se recrutent dans la noblesse, dans le corps d'officiers, mais on y voit entrer des éléments bourgeois et intellectuels. Elles sont d'ailleurs sans contact direct avec le peuple : c'est encore trop tôt. Mais la révolution s'organise. Dès les premiers jours du règne, Nicolas se trouve en présence d'une tentative révolutionnaire, celle des décembristes. Elle s'est ourdie dans la garde impériale elle-même. Elle fut facile à réprimer, et la répression fut cruelle : elle rappelle, ou plutôt elle annonce les procédés bolchevistes. Ce n'était pas la première fois que la garde conspirait, mais ce qui était nouveau, dans ce geste quasi traditionnel, c'est qu'elle s'inspirait d'idées. Nicolas I^{er} fut impressionné toute sa vie par ce fait. Il en tira deux conclusions : la première, qu'il fallait maintenir en Russie le pouvoir absolu et l'orthodoxie, et même les renforcer ; la seconde, qu'il fallait cependant des réformes. Ce que nous avons appelé la contradiction, le dilemme tsariste, est surtout frappant durant le règne de Nicolas. Ce souverain traditionnel et positif fit beaucoup pour le progrès et la prospérité de son empire. Il élargit la bourgeoisie, s'occupa des paysans, favorisa l'industrie et le commerce, réforma les finances et les lois, développa l'instruction publique. Mais il surveilla de très près ses propres réformes, il surveilla surtout les idées. Il émancipa le pouvoir de la noblesse, mais au profit de la bureaucratie sur laquelle il s'appuya. Désormais, le fonctionnarisme allait établir une cloison entre le tsar et le peuple. Désormais, le tsar allait être isolé. Nicolas eut contre lui toute la partie cultivée de son peuple, toute l'élite que des

apports venus du peuple même augmentaient sans cesse en nombre et en influence. Le désir des réformes l'animait, mais on ne le comprit pas, on ne voulut point le comprendre. D'où un désaccord profond entre lui et l'intelligence. L'intelligence était de plus en plus occidentaliste, Nicolas restait slavophile; l'« intelligence » allait aux idées modernes, scientifiques, anti-religieuses : Nicolas demeurait rigidement orthodoxe; l'« intelligence » passait du libéralisme à la démocratie, Nicolas restait autocrate; l'« intelligence » s'enthousiasmait pour les peuples opprimés : obstinément attaché à la Sainte-Alliance et au principe de la légitimité, Nicolas hésitait à secourir les Grecs insurgés contre les Turcs, envoyait une armée contre la Hongrie en révolution. Enfin, la guerre de Crimée montra combien il était seul en Europe, et la coalition qui se forma contre lui porta un coup très dur au prestige du tsarisme en Russie même.

La préparation de la Révolution russe

Après Nicolas I^{er}, les réformes, cette fois, s'imposent. Alexandre II est le tsar des réformes. Il doit l'être, et il l'a compris. Il n'en continue pas moins la politique de son père, politique de principe : maintien de la monarchie absolue et de l'orthoxie.

La réforme essentielle entreprise et menée à chef par Alexandre II, c'est la suppression du servage, et la suppression du servage, c'est la fin dernière de la Russie féodale. Depuis près d'un siècle, la question est posée. La grande Catherine était trop humanitaire pour approuver le servage; elle songeait donc à l'affranchissement des paysans et y laissait songer autour d'elle; mais, comme elle gouvernait avec le concours de la noblesse, elle est obligée, malgré ses convictions, de laisser le servage se renforcer progressivement; néanmoins elle tolère, et même provoque, la discussion sur ce sujet. Son fils Paul I^{er}, que les privilégiés de la noblesse offusquaient et qui se plaisait à proclamer : « N'est grand en Russie que celui à qui je parle et au moment où je lui parle », montre une tendance très nette à protéger les classes inférieures; il prend quelques mesures en conséquence. Le problème devient plus actuel, plus aigu, sous Alexandre I^{er} et sous Nicolas I^{er}, car la noblesse elle-même s'aperçoit que, dans l'économie russe, à mesure que l'agriculture se modernise, le travail servile est inférieur comme rendement au travail libre. Ces deux tsars sont adversaires du servage; pourtant, ni l'un, ni l'autre n'estiment le moment venu de le supprimer. Mais ni l'un ni l'autre ne pose en principe que le servage doit être supprimé et en retarder la suppression, c'est augmenter le mécontentement et le malaise. Alexandre II eut donc le courage d'opérer la suppression. Il annonça ses intentions dès 1856 à la noblesse moscovite, car sa méthode était d'attendre que la noblesse elle-même prît l'initiative de suppressions partielles. C'est ce que fit la noblesse lithuanienne, ce qui permit à l'empereur de prendre le départ. Le 19 février 1861, jour anniversaire de son avènement, Alexandre signa le manifeste proclamant l'abolition du servage. Pourquoi donc cette réforme fondamentale, après l'enthousiasme du début, causa-t-elle par la suite des désillusions et provoqua-t-elle une recrudescence de mécontentement chez les paysans eux-mêmes? Essentiellement parce qu'elle ne satisfaisait point assez à leur appétit, à leur besoin de propriété individuelle : la communauté agraire, le *mir*, subsistait avec tous ses inconvénients, à commencer par la caution solidaire pour le paiement des impôts et contributions. Puis il avait fallu faire des concessions aux intérêts de la noblesse. Bien qu'affranchi, le serf se sentait encore taillable et corvéable, plus tout à fait à merci, mais presque. Le système des passeports intérieurs ne lui laissait point la liberté

de ses mouvements. Enfin, les droits de rachat lui semblaient bien lourds. La suppression du servage fut donc une double déception, et pour le tsar, et pour ses peuples.

Il est décevant, il est cruel de constater que le tsar le plus réformateur fut, en fin de compte, le plus haï, persécuté. Réformes de l'administration locale, création de *zemstvos*, assemblées élues de district et de gouvernement; réformes des villes : autonomes municipales, créations des *doumas* élues pour quatre ans; réformes judiciaires : suppression des peines corporelles, séparation de la justice et de l'administration, organisation d'une justice moderne, à plusieurs instances; réforme de l'instruction publique : création d'écoles primaires, enseignement secondaire ouvert à tous, autonomie rendue aux universités; réformes militaires : le service universel et obligatoire substitué à l'ancien service de vingt-cinq années — la vie — qui pesait sur les classes pauvres — certes, tout cet ensemble de grandes réformes avait, en soi-même, la portée d'une révolution, il conduisait à la démocratisation de la Russie, il avait pour aboutissement logique le système parlementaire et la monarchie constitutionnelle. Mais Alexandre II n'entendait en aucune manière aller jusque là. C'est ainsi qu'on le voit défendre aux *zemstvos* de s'entendre entre eux en vue d'une action commune. C'est le même illogisme nécessaire que sous le règne de son père Nicolas I^{er}, mais alors il est plus grave. Si loin qu'Alexandre eût été, il n'avait pu rattraper ni le mouvement des esprits, ni le mouvement économique. Economiquement, sous son règne, la Russie fait un pas de géant : elle achève de perdre son caractère patriarcal et purement agricole pour devenir industrielle. Le socialisme naît, les esprits sont en pleine crise.

* * *

La crise des esprits a donc une cause économique. Elle a aussi une cause sociale : grâce à l'instruction publique de plus en plus répandue, les professions libérales sont envahies par les jeunes gens sortis de la bourgeoisie et du peuple, cependant que la noblesse se jette dans les professions libérales depuis qu'elle n'est plus vouée obligatoirement au service civil ou militaire du tsar. Ces deux jeunesse, la roturière et la noble, se rencontrent autour des idées révolutionnaires. C'est ce que Tourguénief a dépeint dans *Père et fils*. C'est un nouveau *raskol*, mais combien plus dangereux, et qui va jusqu'au nihilisme. Ce sont les cadres de la révolution qui se forment sous l'influence, non plus des philosophes français et de la franc-maçonnerie, ce qui est déjà démodé, bon pour les bourgeois gras et libéraux, non plus même de Fichte ou de Hegel, mais de Feuerbach, de Büchner, de Vogt, de Darwin, des matérialistes anglais et allemands, enfin de Marx.

Curieux mélange, un mélange bien russe, c'est-à-dire explosif, que ces doctrines révolutionnaires telles qu'on les trouve formulées chez les chefs qui apparaissent alors successivement : un Herzen Bakounine, un Netschaev, un Kropotkine. Elles nous paraissent aujourd'hui bien naïves dans leur extrémisme, leur violence. Elles peuvent être matérialistes : elles n'en constituent pas moins une religion. C'est la religion du peuple russe, qui, libre de l'histoire, libre de l'Europe, anarchiste et révolutionnaire de nature, se sauvera soi-même et sauvera le monde grâce à ce nouveau christianisme sans Christ et sans Dieu : le socialisme. Il faut commencer par tout jeter par terre, tout faire sauter, tout supprimer, : après on construira le monde nouveau. Pour cela, une croisade est nécessaire : contre la société, contre l'Eglise, contre la morale et les croyances, contre l'Etat, contre le tsar. Et revoici l'esprit du *raskol*, schismatique, escatologique, adversaire irréconciliable de tout ce qui est établi, de tout ce qui est autorisé,

organisation, ordre, civilisation même, en plein non-conformisme, en pleine lutte contre l'Antéchrist! Cette révolution qui se prépare trouve une ambiance favorable dans l'épanouissement même de la vie intellectuelle en Russie, car c'est alors que la littérature russe produit ses plus grands noms et ses plus grandes œuvres. Mais elle les produit dans l'inquiétude, dans une crise de conscience où la Russie se demande ce qu'elle est et ce qu'elle représente dans le monde.

Maintenant, la révolution se prépare. Des mouvements s'organisent : « Terre et Liberté », « Volonté du Peuple ». Ce que ces mouvements cherchent, en effet, c'est le contact avec le peuple, mais ils n'y réussissent pas encore, et cette croisade des jeunes intellectuels révolutionnaires vers le peuple commence par échouer, parce qu'elle est trop naïve, parce qu'elle ne comprend pas le peuple et que le peuple la comprend moins encore. Une désillusion succède à cet effort idéaliste. Mais pas pour longtemps. Dès 1876, on passe à l'action, au terrorisme. Et l'on vise haut, à la tête. Dès 1860, une pétition, organisée par Herzen, avait demandé une Constitution au tsar. C'était le mettre en demeure de révéler ses véritables intentions. Le tsar n'avait pas répondu. Plus tard, en 1873, s'apercevant que le mouvement révolutionnaire partait des émigrés russes à l'étranger, le gouvernement impérial, croyant par cette mesure les tenir plus facilement sous sa surveillance, avait rappelé en Russie les jeunes révolutionnaires de Zurich, de Genève, de Paris, de Londres. Ce fut l'erreur. Aussitôt, les attentats se multiplient. Un premier avait déjà été perpétré contre le tsar en avril 1866, conséquence de cette insurrection polonaise, si durement réprimée, avec laquelle les révolutionnaires ne pouvaient que sympathiser. Désormais, les attentats deviennent systématiques et le mouvement se précipite : 1876, manifestation devant la cathédrale de Kazan, à Pétersbourg; 1878, assassinat de Trepoff par Vera Sassoulitch, qui, fait inouï, est acquitté par le jury; 1879, assassinat du général prince Kropothine à Karkov. Comme cela ne suffit pas, c'est maintenant contre le tsar en personne que vont se diriger les attentats; une véritable chasse à l'empereur commence, un instant suspendue par de tardives concessions, jusqu'à l'assassinat d'Alexandre II en 1881.

* * *

Le règne d'Alexandre III, fils cadet d'Alexandre II, homme honnête, droit et simple, mais rude et d'intelligence moyenne, marque l'inévitable réaction. Elle est favorisée par l'horreur qu'inspire le terrorisme. La révolution prend d'ailleurs une autre voie : celle du socialisme marxiste, c'est-à-dire de la lutte économique des ouvriers contre les patrons. En même temps, le libéralisme se réveille. Ces deux forces, pour ainsi dire classiques, d'opposition, vont réorganiser et mener l'assaut. Ce qui les favorise, c'est l'essor industriel, l'alliance franco-russe ou des faits comme la famine de 1891.

Lorsque Nicolas II, dernier tsar de toutes les Russies, monta sur le trône, en 1894, l'ordre était rétabli, on ne parlait plus de terrorisme : mais les paysans étaient durement atteints par les mauvaises récoltes et la famine de 1891-1892, les ouvriers étaient mal protégés par des lois sociales insuffisantes, et les *zemstvos*, soutenus par tous les intellectuels, étaient bien décidés d'agir en faveur des réformes. De son côté, le jeune tsar était bien décidé à continuer la politique de son père et à maintenir à tout prix le principe autocratique. Il avait de grandes qualités, mais il lui manquait les plus nécessaires : le caractère, la confiance en soi, l'autorité. Superstitieux comme presque tous les Russes, marqué par le malheur dès sa naissance, il semble avoir été conscient toute sa vie du destin qui l'attendait. Il n'était l'homme, ni de la résistance opiniâtre, ni des réformes hardies. Doux et obstiné, d'une politesse exquise, il était facilement influençable :

de là cette accusation très injuste de duplicité. En réalité, c'était un homme de devoir, et il le montra jusqu'au bout, d'une manière peut-être pas très intelligente, mais bien souvent héroïque. Sous son règne, le mouvement révolutionnaire se précipite et devient irrésistible. Marquons-en les étapes.

* * *

D'abord, la multiplication des grèves, à commencer par celle de Saint-Petersbourg en 1896, toutes spontanées, toutes pacifiques, sans l'intervention des intellectuels. En 1894-1895 se fonde clandestinement à Pétersbourg l'« Union pour la conquête et l'émancipation de la classe ouvrière ». Lénine en fait partie. Elle se sépare des marxistes légaux et met au premier plan l'action révolutionnaire politique. En mars 1898, à Minsk, le parti social-démocrate russe est fondé; dès la fin de 1900 paraît son organe l'*Iskra* (L'*Étincelle*) et c'est Lénine qui le dirige. Le deuxième Congrès social-démocrate, tenu alternativement à Londres et à Bruxelles, rétablit l'unité du parti, ce qui n'empêche pas ultérieurement la lutte entre les deux tendances : la majoritaire ou *bolchevik*, dirigée par Lénine, la minoritaire ou *menchevik*, représentée par Axelrod et Martowe. De 1895 à 1900, le parti social-démocrate organise en Russie deux cent vingt grèves et mobilise plus de deux cent mille grévistes. Dès la fin de 1900, l'ancien parti populiste, celui des socialistes révolutionnaires, se réorganise; en 1901-1902, il unifie ses quarante-neuf groupes locaux de Russie, il constitue une ligue agraire, organise un bataillon de combat afin de reprendre le terrorisme : effervescence chez les étudiants, succession d'assassinats politiques. Cependant, durant l'été 1903, le parti constitutionnel démocrate, celui des « Cadets », s'est en secret fondé.

Tout cela n'est qu'un prélude. C'est la guerre russo-japonaise de 1904-1905 qui détermine la première phase de la révolution. Quelque chose comme le 1789 de la Russie. Tout le monde a dans la mémoire le dimanche rouge de janvier 1905. Alors, si l'empereur se fût montré à son peuple, il eût peut-être tout pu sauver; mais il ne se montra point. Ce fut la désillusion, la désaffection générale. Aussitôt se déclenche contre le tsarisme l'assaut en deux colonnes : la colonne libérale démocratique, la colonne révolutionnaire. Celle-ci ne voulait qu'une Constitution, celle-ci voulait déjà la république, et la république rouge. Tandis que les *zemstvos* se réunissent en congrès, les ouvriers se mettent en grève, les premiers soviets se réunissent à Saint-Petersbourg. Partout des émeutes et des mutineries éclatent : on se rappelle la révolte du *Potempkine*, magnifiée par un film, d'ailleurs très beau, de propagande bolchévique. Déjà la tactique des révolutionnaires est claire, et combien instructive pour nous : suivant le conseil de Marx lui-même, pousser à la démocratie pour s'en servir ensuite et la supprimer enfin. Lénine cependant se tient à l'écart, à l'étranger, à Genève : il a l'intuition que son heure n'est pas encore venue. Sous le double assaut, le gouvernement doit céder, préparer une loi électorale, réunir la première Douma, appelée celle de l'indignation populaire. Mais le gouvernement, le tsar surtout ont une arrière-pensée : attendre que le calme se rétablisse, puis revenir peu à peu à l'ancien état de choses. La révolution semble faire long feu; la première Douma montre son inexpérience : on la dissout brusquement pour la remplacer par une seconde, enfin par une troisième, tout à fait docile, la « Douma des Seigneurs ». Est-ce la fin de la révolution? Non, mais celle de la première phase. De fait, la révolution ne s'arrêtera plus, la guerre de 1914 lui donnera l'occasion de triompher. Et ce sera la grande rupture : le bolchevisme.

Comte GONZAGUE DE REYNOLD.

Professeur aux Universités de Berne et de Fribourg
Membre suisse à la Commission de Coopération
Intellectuelle à la S. D. N.

En quelques lignes...

Il suffit de s'entendre

Qu'est-ce qu'une injure? Des voyelles, des consonnes, des mots! En somme, ce qui constitue l'offense, c'est moins le sens de ces mots que le ton sur lequel on les profère. Ainsi quand Léa me traite de « petit chameau », je sais qu'elle agrée mes hommages et deviendra peut-être ma femme. Cette image du sobre coursier du désert est pour moi d'un favorable augure.

Mais si, revenant de l'heureuse entrevue, vous vous avisez de traiter de « vieux dromadaire » l'agent qui tient le bâton blanc, vous pourriez aller expier cette distraction au violon.

L'indignation crée l'injure. On vous jette à la face ce qu'on a sous la main. Cela dépend de l'actualité. J'ai entendu, l'autre jour, traiter un chauffard de « Mussolini », et un éberlué qui ne franchissait pas assez vite les clous de « ras des vaches ». A Paris, maintes injures sont des éloges : ainsi « paysan, cul-terreux, panné, etc. » Ces vocables respirent le travail et l'abnégation. Ces crachats valent des médailles.

A Bagnères-de-Bigorre, l'autre jour, nous apprend l'*Intran*, les gendarmes rencontrèrent sur la route de Capvern un sac-à-vin qui les traite de « gardes champêtres ». Procès-verbal, tribunal : cinq francs d'amende au poivrot pour ivresse manifeste et injure.

Ivresse manifeste, bon! L'inculpé était plein comme un autobus à midi, rond et cramoiisi comme un fromage de Hollande. Mais injure? Si injure il y a, elle est pour les gardes champêtres, dont le corps vigilant surveille, dans nos communes, les espaliers, les ruches, les récoltes, les poulaillers, les clapiers, empêche les marmots de dénicher des oiselets, remet ces espiègles sur les chemins de l'école, fait respecter la propriété.

Le gendarme ne veut pas être traité de garde champêtre. Cela lui paraît garde national, pantoufflard, ridicule. Que dirait le garde champêtre si on le traitait de pandore? Que tout cela est compliqué! Et qu'il est difficile d'évaporer son vin. Car enfin si vous êtes saoul, vous ne savez plus ce que vous dites. Votre cervelle est noyée. Alors pourquoi vous demander compte de vos hoquets?

On dit communément : « Ne croyez pas ce qu'il dit! ce sont des propos de femme saoule ». Eh bien! des propos d'homme saoul, est-ce que cela devrait peser davantage dans les balances de Thémis?

Prix Goncourt

A Paris, les écrivains qui attendent une bourse s'intéressent encore à tous les prix. Mais les éditeurs, qui vendent, et le public, qui achète, ne s'intéressent plus qu'au Goncourt.

Or, il y a eu aussi un peu de révolution, cette année, de ce côté.

Les candidats à la couronne devront désormais publier leurs chefs-d'œuvre avant le 1^{er} août. Ainsi les Dix, partant pour la mer ou la montagne avec la clef des champs, mettront dans leur valise, entre le rasoir mécanique, la brosse à dents et les pyjamas, toute cette ardente littérature. Il y aura excédent de bagages! Cela fait songer aux braves potaches qui emportent, avec la raquette de tennis et la bicyclette, les dictionnaires grecs, français ou latins pour les devoirs de vacances : on les retrouve en octobre dans le même emballage.

Autre révolution, et celle-là gastronomique. Au déjeuner

rituel, chez Drouant, les huîtres ont été remplacées par du caviar. Faut-il voir dans cette préférence un programme politique, une avance à la Russie?

Rien n'est indifférent de ce que font les Immortels, et les Dix ont droit à l'immortalité, tout comme les Quarante. Peut-être leur en faut-il un peu plus qu'au Pont-des-Arts. Ils n'ont, en effet, ni coupole, ni habit vert, ni épée. Ils n'ont pas même de grenier! Le regretté Renard a fait acquérir pour les Goncourt le logis historique, mais en viager. On ne peut pas souhaiter que le propriétaire cède la place à ces messieurs : il ne faut désirer la mort de personne!

A tout vous dire, je ne trouve pas heureuse l'initiative du préfet de la Seine, mort si tragiquement avec sa femme. L'intention, certes, était excellente! Désormais les Dix ne seraient plus des vagabonds; ils ne coucheraient plus sous les ponts, avec les archives et le portrait de leur fondateur. Ils pourraient ranger leurs papiers et suspendre la binette des deux frères dans des pièces à eux. C'est chez eux que se fricasserait le dîner traditionnel. Ils le savoureraient dans leur vaisselle, avec leur argenterie. Le vin viendrait de leur cave et les poires du jardin.

Halte-là! Voilà déjà bien des fonctionnaires pour le grenier! Récapitulons : la cuisinière, le valet de chambre, la laveuse de vaisselle, le jardinier et l'archiviste. Le grenier s'enfle en coupole!

Nous n'en sommes pas encore là, heureusement pour le propriétaire de la maison historique.

Petites causes, grands effets

En somme, les véritables inculpés dans cette affaire Stavisky ce sont les jurés. On les a arrachés à leurs affaires, à leurs familles. Pour douze francs par jour ils doivent siéger sans rire, sans parler, sans montrer les dents... C'est l'audience de certains jeux d'enfants. En face, les inculpés peuvent se lever, protester, poser des questions. Si un des jurés se penche vers son voisin et lui demande : « Quelle heure est-il? » c'est un cas de cassation. Jusqu'à la fin du procès — et Dieu sait quand cette affaire aboutira! — ils sont embastillés, embouteillés. Ils n'ont plus ni famille, ni affaires. S'ils veulent aller au petit endroit, il faut la permission du président. Les revoilà en classe, dévoués à la mortification, à la patience et au silence.

Cependant, les témoins déposent. L'ex-sous-chef Constantin, pressé d'expliquer sa bienveillance pour les monts-de-piété de Bayonne et d'Orléans, qu'il était chargé de vérifier, avoue :

— On m'a fait dîner avec des gens très bien. Il y avait, entre autres, un général qui portait monocle!

Le monocle! Voilà qui nous remet avant la guerre. Qui, aujourd'hui, hormis peut-être M. de Régner et M. Marcel Prévost, de l'Académie française, fourre cette vitre asymétrique dans une de ses arcades sourcilières? Le monocle, c'est toute une époque. Il faisait gentleman, hobereau. Il indiquait, quelque part, un château avec des grasses fermes, une écurie de courses, un blason indéchiffrable, de la tradition, de la religion, des vignes au soleil, des lapins.

D'où venait cette superstition du monocle? Pourquoi avantager un œil sur l'autre? Et si l'on se résigne à ne voir le monde que par une lucarne, pourquoi ne pas condamner à la paralysie un de ses bras, une de ses jambes? Tout cela est très subtil! Aujourd'hui; les lunettes ont pris le pas sur le monocle. C'est un accessoire d'académie ou de comédie. N'empêche que cet inspecteur a été victime de ce morceau de cristal. On lui a offert à dîner avec des gens très bien — du moins le croyait-il! La vitre du général l'a fasciné!

« Petites causes, grands effets. » En somme, le monocle si

à la mode au temps du prince de Galles, il n'y a plus qu'une seule personne qui le porte avec ostentation : C'est Thémis, la borgnesse. Mais elle a raison puisque un de ses yeux est, depuis longtemps mort!

Anatole France journaliste

M. Charles Braibant, qui fut chartiste et qui s'est révélé, lors d'une des dernières courses au Goncourt, un excellent romancier, vient de s'aviser — et de nous aviser en 350 pages — du rôle singulièrement actif qu'aurait joué le journaliste chez France.

C'est une sorte de réhabilitation du « papier » improvisé. Nous savions déjà, par les indiscrétions de Brousson, que le collaborateur du *Temps* ne livrait ses articles qu'à la toute dernière extrémité. M^{me} de Caillavet, Egérie sans indulgence, l'enferma plus d'une fois devant la page vierge qu'il s'agissait de noircir sur commande, à la façon d'un pensum. Pendant ce temps, le cycliste du journal s'enivrait à l'office.

Or il se fait (c'est M. Braibant qui parle) qu'Anatole France n'a vraiment donné sa mesure d'écrivain que dans ces articles bâclés où il trouve toujours le mot propre.

Le paradoxe n'en est pas un. Au fond, le France ornamental de *Thaïs* et autres proses trop amoureusement figuolées nous écoeure souvent, tout de même que nous écoeure un orgeat soigneusement décanté. On ne fait pas de bonne littérature avec le pot à colle et la paire de ciseaux. Et je voue au fouet ces pédants qui se flattent de nous enseigner le travail du style par les corrections manuscrites des grands écrivains. Rien n'est éternel que le dru, que le spontané. L'art même n'a rien à voir avec l'effort. Ou bien, ce n'est plus l'art : mais l'artifice.

Anatole France, le plus artificiel des fabricants de proses pour anthologies, se serait quelquefois abandonné à la joie de ne pas se relire, de ne se corriger point. Grâce soient rendues à M. Charles Braibant, chartiste, d'avoir exhumé, pour notre plaisir, quelques pages franciennes et sincères que l'académicien n'avait pas jugées dignes du recueil des Œuvres complètes, revues, amendées et considérablement « diminuées » par l'auteur!

Du Cheval noir au Panama

Ce qui frappe le lecteur, dans cet essai de M. Charles Braibant qui prétend retracer l'évolution politique d'Anatole France depuis le boulangisme jusqu'au Panama, c'est la place que tiennent les scandales dans l'histoire de la Troisième République. Décidément, Stavisky n'a rien inventé! Et l'on a même l'impression que les escroqueries du beau Sacha ne sont, auprès des retentissantes affaires de jadis, que petite bière.

Est-ce nous qui prêtons au passé ce halo sentimental que les chroniqueurs appellent — assez prosaïquement — l'effet du recul historique?... En tout cas, l'aventure du Général a pris, dans nos imaginations, quelque chose d'épique. Nous ne sommes déjà plus très sûrs d'écrire l'histoire. La légende s'en est mêlée. Et toute une littérature dont les violons sont accordés sur le violoncelle de Barrès.

Il en va de même pour le Panama. Clemenceau a laissé sa griffe de tigre sur un lambeau d'histoire républicaine. Désormais il n'est plus possible d'évoquer avec sérénité cette période à la fois très proche et si lointaine.

Et l'on s'aperçoit aussi, quand on relit la chronique du boulangisme, que les problèmes de politique intérieure avaient, du temps où les Français « revenaient de la R'vue », une importance qui est, aujourd'hui, bien réduite. Le facteur international est devenu prépondérant. Chaque pays, bon gré mal gré, tient

sa place dans le concert européen. Tous ne donnent pas la note juste. Et il en est même qui poussent d'affreux couacs. Mais il semble bien que la politique intérieure soit, de plus en plus, en connexion étroite avec le jeu des alliances, des chancelleries étrangères et des rapports diplomatiques. C'est ce que le politicien français du type radical n'est jamais parvenu à comprendre. Il en est resté à M. Bergeret.

A propos de Thomas More

Et ceci nous amène à parler de l'*Utopie*, dont le texte latin vient d'être soigneusement édité, avec une préface médullaire, par une humaniste de Belgique : M^{me} Marie Delcourt.

Tout est hardiesse chez le chancelier de Henry VIII. Ce qui nous déconcerte, nous les modernes timorés au seuil des révolutions nécessaires, ce qui donne à Thomas More son étonnant relief dans la galerie des réformateurs, c'est cette alacrité du saut dans l'inconnu. Il y a plus de quatre siècles, un homme a rêvé d'établir, sur la terre des vivants, le communisme universel par la suppression radicale de la monnaie. Tandis que Platon n'admettait que les meilleurs dans sa République idéale, tandis que les fondateurs des grands ordres monastiques ne légiféraient que pour une élite appelée à la vie parfaite, Thomas More entend que tous les hommes trouvent place dans son île. Et comment pourrions-nous tirer quelque vanité de notre politique sociale, quand nous nous rappelons que More a prôné la journée de six heures (le travail étant, d'ailleurs, obligatoire pour tous), l'orientation professionnelle, les soins gratuits aux malades de toutes conditions dans des cliniques bien aérées et où la salle commune serait comme un foyer de joie?

Il y a, dans ces « anticipations » généreuses, quelque chose de sensationnel, en vérité. More, par sa vertu d'optimisme, a traversé, le sourire aux lèvres, tous les cerceaux du scepticisme. Et c'est pourquoi il a mérité d'être élevé sur les autels. Car la sainteté exige, avant tout, la joie du cœur.

Sur un point seulement, nous avons été plus loin que Thomas More. J'ai dit que tous les hommes trouvaient place dans son île. Il reste qu'*Utopie* est une île, et si battue des tempêtes que les navires n'y peuvent guère accoster. Aujourd'hui, nos cavaliers de nuées ont l'ambition de construire, au son des lyes pacifiques, la Cité idéale qui serait aussi vaste que la planète. Idéologie pour idéologie : celle de Thomas More, limitée par les flots de la mer qui baigne les côtes d'*Utopie*, a de plus prudents cheminements.

Eloge de l'ascétisme

Qui a dit de notre temps qu'il marque le triomphe des appétits déchaînés? Un moraliste, pour sûr. Tous les moralistes. Les moralistes ont grandement tort.

Il se fait que nous assistons, depuis quelques années, à la plus étonnante des croisades : la croisade de l'ascétisme, de la pauvreté nécessaire et glorieuse. Et nous devons cela aux dictateurs.

Le concept même de dictature n'a plus rien de commun, aujourd'hui, avec ce qu'il recouvrait hier. Sylla, c'est aussi la pourpre et la vaisselle d'or, et les débauches raffinées et le luxe agressif, ostentatoire, démesuré. Le dictateur, on le supporte, mais on le hait. Et on le hait surtout parce qu'il vole aux autres, à tous les autres, leur part de plaisirs, leur ration de bonheur sur terre. Pour se maintenir au pouvoir, d'ailleurs, celui qui est en haut promettra à ceux qui sont en bas les plus immédiates jouissances : « *Panem et circenses* ».

Quantum mutatus ab illo! Le dictateur moderne, qu'il s'appelle Mussolini ou Hitler, vit frugalement, sobrement, pauvrement.

En Allemagne, le mariage du général Goering fit scandale : il introduisait, dans les cadres supérieurs du parti, la femme et son péril.

Et quelles sont les consignes que dictent à leur peuple les meneurs d'hommes? Ils leur disent, ils leur répètent, sur tous les tons et avec une sorte d'insistance farouche, que l'heure est venue de se priver, de se mettre la ceinture, de renoncer aux commodités de la vie assise. Il faut vivre debout, dangereusement, les dents serrées — et, parfois même, le ventre creux.

En Russie soviétique, il n'en va pas autrement. Ce que nous appelons l'atmosphère du Plan quinquennal est bien, pour l'observateur attentif et qui ne se contente pas des rengaines du moraliste traditionnel, un des phénomènes les plus curieux, les plus émouvants aussi, de l'après-guerre.

Dédicaces

M. Mandel, ministre français des P. T. T., vient de décider que la dédicace d'un livre ne peut comporter qu'une simple mention d'hommage. Seront taxées, comme de véritables correspondances, ces formules plus ou moins impétrantes par lesquelles l'auteur sollicite du critique un « accueil bienveillant ».

Sans doute ne faut-il pas encourager cette mendicité littéraire qui consiste à n'offrir un volume que pour en exiger le remboursement sous forme d'un « papier » élogieux. Mais j'ai bien peur que l'initiative de M. Mandel ne tue l'art gentil et subtil de la dédicace, tel que le pratique, par exemple, un Tristan Derème. Il ne faut pas laisser s'instaurer parmi nous ce conformisme gris qui se manifeste déjà par le carton impersonnel et imprimé de l'auteur « absent de Paris ».

Certes, le service de presse représente, neuf fois sur dix (sur dix exemplaires à signer), une corvée. Il s'agit de varier le tour, de doser les « cordialement » et les « en toute sympathie », de distinguer le « parfait hommage » et l'« affectueux souvenir ». Mais voici que, du fond de la mémoire, surgit le visage de l'ami très cher auquel ce livre est plus spécialement destiné à cause de la musique d'une phrase, de la fraîcheur d'une évocation, de la vertu d'une illusion qui s'achève en une complicité très douce... Pour dire à cet ami le mot d'amitié vraie, il faut que la dédicace prenne les allures d'un billet. Allons-nous, de gaieté de cœur, remettre aux postiers de M. Mandel (ou de M. Spaak) le soin de décider si ce billet mérite surtaxe? Nous avons déjà supprimé les longs bavardages épistolaires. Le télégramme est roi; et le téléphone, avec son grésillement de friture. Ne sacrifions pas la dédicace. Je sais de ces livres dont elle est la fleur et le parfum.

... Sans compter que les écrivains bcsogneux qui font argent de leurs exemplaires d'hommage se trouveraient dans une détresse plus effroyable encore!

Les chrysanthèmes

Quand s'estompe la vision des bouquets que l'on porte sur les tombes par un matin sans clarté, les chrysanthèmes semblent perdre leur âcre odeur funèbre et leurs airs frileux. A mesure qu'approchent Noël et le signe de l'Avènement, ils prennent de plus en plus des silhouettes d'étoiles et l'aspect d'une chevelure d'ange. Ils quittent le réel et deviennent des fleurs de chimères et de rêve.

Sur la console on dirait des geishas provocantes ou des mousmés penchées sur leurs songes.

Des îles dorées, d'autres sont venues avec leurs grandes roues de pourpre ou de cuivre bruni. Et de l'Inde chaude, des chrysanthèmes nains sont aussi arrivés qui ont des pétales pareils à des boutons de lilas clair.

Hormis les botanistes à lunettes et Adolphe Hardy, le seul poète qui veuille encore parler de l'âme enchantée des fleurs, nul ne sait que les chrysanthèmes sont les cousines germaines de la marguerite jaune des moissons et de la marguerite au cœur de soleil et aux pétales blancs qu'on effeuille pour savoir à quel degré l'on est aimé.

Il n'est pas difficile, si on les regarde bien, de reconnaître leur air de famille et leur façon identique de chanter les merveilles écloses sous le ciel de Dieu. Les simples marguerites disent la joie éclatante des étés; mais c'est quand on revoit les lourds chrysanthèmes qu'on retrouve la douceur des soirs d'hiver sous la lampe, des histoires contées à mi-voix tandis qu'il neige au dehors, sans bruit, pour ne pas réveiller la terre...

L'humour ou le courage

Nous sommes gens moroses. A preuve, la petite place que nous faisons aux humoristes dans la littérature. Dieu sait pourtant que nous aurions besoin d'écouter plus souvent ces gens qui disent des choses vraies sous une forme plaisante, qui font, en somme, de la morale de la manière la plus aiguë, la plus saisissante.

Relisons, à l'occasion du centenaire de Mark Twain, quelques aventures de l'immortel Tom Sawyer; et nous devons bien constater que ce ne sont pas les pontifes et leurs bouquins ennuyeux qui prêchent le mieux la bonne humeur et le miracle de l'espérance. On s'aperçoit d'ailleurs que la littérature humoristique est souvent, chez les écrivains qui l'ont illustrée, un acte de foi et de courage. La plupart d'entre eux ont eu une existence pleine de traverses et de difficultés. Il semble que le sens du comique ne se développe que chez celui qui a beaucoup souffert et tiré de l'expérience douloureuse non pas la conclusion fautive de l'amertume ou du désenchantement, mais la connaissance de l'essentiel. Ainsi Mark Twain, qui ne fut pas un *self-made-man* à la manière américaine ou un aventurier de génie, mais un fantaisiste derrière lequel on découvre sans peine un penseur et un artiste. Twain n'a pas la féroce ironie de Swift. Il ne s'attendrit pas comme Dickens jusqu'au découragement. En fait, c'est la physionomie humaine qui l'intéresse et tout l'homme. Il est à la fois le caricaturiste qui exagère les traits réels pour en montrer les défauts, le philosophe qui mène à merveille une démonstration par l'absurde.

Le caricaturiste et le philosophe cachaient, en réalité, le lutteur. Mark Twain s'est battu toute sa vie pour remonter le courant. Ruiné, frappé dans ses affections les plus chères il a ressenti plus qu'un autre ses deuils et ses malheurs par la sensibilité d'où lui venait son talent. Il demeure un exemple admirable et qui devrait nous inciter à classer plus honorablement les humoristes et l'humour : cette forme du courage devant la vie

Définitions

Une journaliste qui n'avait rien de mieux à faire est allée demander aussi bien à l'académicien qu'à la vendeuse, en passant par le sergent de ville : « Qu'est-ce que le Prix Goncourt dont on parle tant? » L'académicien, prudent, a répondu que la question était trop grave pour qu'il se puisse compromettre en donnant son avis. Le sergent de ville avoue sans ambages qu'il ne sait pas du tout de quoi il retourne, le problème de la circulation suffisant à remplir ses pensées. La vendeuse croit bien qu'il s'agit du titre d'un livre. Le professeur assure que des tas de gens en province achètent la collection des Prix Goncourt par goût des choses parisiennes. Le médecin est persuadé que le lauréat doit compter au moins autant sur la chance que sur

son talent. La femme du monde déclare qu'il y a là-dessous « des tripatouillages », des démarches et des diners. La petite fille de dix ans a l'idée que c'est un concours de courses de chevaux. L'ouvrier pense tout prosaïquement que c'est l'occasion, pour tous ces écrivains, de faire « un fameux gueuleton ».

En sommes, on pourrait, avec toutes ces ignorances, ces méprises et ces opinions, faire une définition « passable » du Prix Goncourt.

Chanoines réguliers, chanoines séculiers

Il y a quelques hivers, le soussigné passa de belles soirées sur le plus intéressant des cartulaires qu'il ait jamais rencontrés, celui de la défunte et autrefois célèbre abbaye de Cysoing, située dans l'ancien diocèse de Tournai.

Une question se dresse dès l'abord devant le chercheur qui étudie les origines d'un vieux monastère : A quel *ordre* appartenaient ses premiers habitants ?

Le problème n'est pas toujours facile à résoudre, lorsqu'il s'agit d'un cloître qui remonte plus haut qu'à l'an mille. Or, le fondateur de Cysoing naquit sous Charlemagne !

Après avoir lu, relu et comparé les plus anciennes pièces du cartulaire, je crus pouvoir conclure que les premiers habitants de l'abbaye de Cysoing étaient de ceux que la *Chronique de Saint-Hubert* appelle de pieux clercs, *religiosi clerici* (1).

Un savant livre vient de voir le jour, dont l'auteur, qui s'avère un maître, a donné la même conclusion (2).

M. le chanoine Bataille a la rare modestie de ne pas découvrir la charpente de sa thèse. Je veux essayer de le faire pour lui, car elle n'est ni sans mérite, ni sans intérêt.

Jusqu'en ces derniers temps, en effet, les origines de l'ordre canonial, c'est-à-dire la préhistoire de l'ordre cléricale (car les deux ordres, aux premiers temps, se confondent), sont restées fort embrouillées. Par exemple, ce ne fut qu'après avoir mêlé un moment clercs communautaires et moines, *augustins* et chanoines réguliers, que le regretté chanoine Warichez en vint à admettre la communauté primitive des clercs autour de l'évêque (3). Et (j'en fais excuse à ses mânes), le grand dom Berlière lui-même, dans un article paru ici le 15 novembre 1929, attribuait à des moines la fondation de plusieurs monastères bâtis par des clercs, et opposait clercs communautaires et chanoines réguliers !

Il n'y a pas bien longtemps, lorsque la pénurie ou l'obscurité des documents rendait malaisée la question des origines, on disait sans sourciller : « A une époque aussi lointaine, les habitants de tel monastère ne pouvaient être que des moines ! » Or, on peut encore se demander aujourd'hui, comme Charlemagne le faisait en 811, s'il y eut des moines en Gaule avant l'introduction de la règle de saint Benoît.

Confondre moines et clercs, c'est confondre deux ordres tout à fait différents, comme l'a fait Ignace de Coussemaker, l'éditeur du *Cartulaire de l'abbaye de Cysoing*, à la page VII de sa préface, quand il appelle moine le dernier survivant de l'abbaye.

(1) KARL HANQUET, *La Chronique de Saint-Hubert*, Bruxelles, 1906; p. 5.

(2) Chanoine J. BATAILLE, *Cysoing, les Seigneurs, l'Abbaye, la Ville, la Paroisse*; Lille, Société d'Impressions, 41, rue de Metz, 1935.

(3) Cf. *Collationes dioc. Tornacensis*, t. XXIV, p. 289.

Pour ce qui regarde les origines de cette dernière, une semblable erreur était peu possible, les documents sous les yeux. Mais, il en était une autre, fort tentante, et qui consistait à dire que les premiers habitants de Cysoing étaient des chanoines *séculiers*.

Anachronisme grossier quand on parle d'une institution née au IX^e siècle, mais anachronisme fort commun.

Ignace de Coussemaker semble avoir succombé à cette tentation. Voyez le chapeau qu'il donne à la VIII^e pièce du cartulaire :

1129. — *Rainald de Martigné, archevêque de Reims, approuve le remplacement des chanoines séculiers de l'abbaye de Cysoing par des chanoines réguliers.*

En lisant le mot *remplacement*, le lecteur imagine ceci : l'archevêque de Reims fait sortir les chanoines séculiers de l'abbaye pour mettre en leur place des chanoines réguliers.

Or, une lecture attentive du texte rend manifeste l'erreur d'une telle interprétation. On y lit, en effet, qu'Hériman, prévôt de Cysoing, et certains de ses confrères, entendent amender leur vie : *vitam suam emendare volens... cum nonnullis canonicis suis*.

S'il y a un remplacement, c'est dans la vie, non dans les personnes, au moins pour ce qui regarde l'élite.

Mais, pourrait-on rétorquer, amender sa vie ne signifie pas nécessairement passer du *canonicat séculier* au *canonicat régulier* : ces chanoines ont pu avoir été peu exemplaires et vouloir désormais le devenir.

Le même document répond à cette objection. Ce n'est point à une vie d'honnêtes « chanoines séculiers » qu'Hériman et l'élite de ses confrères voulaient revenir, mais bien à la vie commune et menée sous une règle : *mores suos sub regularis vite disciplina coercere ac communiter secundum Sanctorum Patrum institutionem Omnipotenti Domino deservire proponant*.

Certes, ces mots pourraient s'entendre et se disaient aussi de la vie monacale. Ici, c'est bien de chanoines qu'il s'agit, c'est-à-dire de clercs : *vite canonice ordinem*. Et, pour préciser le sens de cette règle (*ordinem*) et du *communiter* qu'on vient de lire, le document fait remarquer qu'en vertu de cette règle, les chanoines ne pourront plus rien posséder en propre : *ne cui post professionem exhibitam proprium quid habere*. Il s'agit de professer la vie commune, de faire, comme nous disons aujourd'hui, « vœu de pauvreté » ; en un mot, ces clercs sont de ceux que l'on va bientôt devoir nommer « chanoines réguliers », dans la nécessité où l'on sera de les opposer à ceux qui entendent partager les revenus de la mense, et pour lesquels on créera le nom de « chanoines séculiers ».

Mais, de cette assertion : « les chanoines séculiers de Cysoing sont *remplacés* par des chanoines réguliers », il n'y a pas loin à dire que cette sécularité était une situation inchangée jusque là, et que les tout premiers habitants de l'abbaye étaient des « chanoines séculiers ».

Erreur et anachronisme ! La réforme voulue par Hériman est pertinemment un retour à la vie régulière que Cysoing professait à l'origine. Le même archevêque de Reims qui patronne la réforme écrit, en effet, dans un autre document, le XI^e : *Ecclesia, quam canonico ordini regulariter restituimus*. Ce dernier mot est lourd de sens : c'est une restitution. Pour voir si l'archevêque ne se trompe pas, il nous suffit de parcourir les plus anciennes pièces du cartulaire, celles du IX^e siècle : nous y lisons que les premiers Cysoniens sont des frères (*fratres*), qu'ils vivent sous une discipline (*Domino militantium*), et qu'on leur sert à chacun une même pitance (*duo panes... etc*).

Les conclusions de M. le chanoine Bataille sont pareilles : les chanoines de Cysoing « tels qu'ils furent établis par les soins

de saint Evrard, n'étaient pas des chanoines séculiers » (c'est l'auteur qui souligne). « L'abbaye de Cysoing continua à vivre sous sa règle primitive jusqu'au début du XII^e siècle. » En 1112, une charte signale encore l'existence d'un abbé. « En 1117, au contraire, les chanoines de Cysoing étaient gouvernés par un Prévôt... C'est donc entre 1112 et 1117, qu'il faut placer la sécularisation du monastère de Cysoing, c'est-à-dire la suppression de la vie commune, la dispersion, et même l'aliénation, des biens de l'Abbaye (pp. 36-40) ». L'auteur raconte ensuite la démarche du prévôt Hériman et l'élection d'Anselme, nouvel abbé du monastère rendu à la régularité.

Qu'on ne s'y trompe pas, ces conclusions témoignent d'une rare absence de préjugés et d'un sens critique très fin; elles ont exigé un long travail préalable, que, modestement, l'auteur a laissé dans ses brouillons.

* * *

Ainsi donc, les premiers habitants de Cysoing (puis les autres depuis la réforme jusqu'à la suppression en 1791) furent des clercs vivant *in communi* et *de communi*, en commun et d'une bourse commune.

De même à Andage (nom primitif de Saint-Hubert), depuis le V^e siècle jusqu'au IX^e, comme le démontre Karl Hanquet (*op. cit.*, p. 5, note 2) contre les bénédictins Martène, Durand, et le regretté D. Berlière;

de même, dès avant 650, à Saint-Pierre de Rome, Saint-Laurent-hors-les-Murs, Saint-Sève de Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Martin de Tours, Saint-Denis, Saint-Germain d'Auxerre. (Ed. de Moreau, S. J., *Saint Amand*, « Musaeum Less. », 1927, pp. 90 e suiv.);

de même, vers 631, à Saint-Pierre (premier nom de Saint-Bavon), à Gand : *Amandus... cenobium inibi construxit... in quo primum clericorum deinde post aliquantum temporis... monachorum aggregavit catervam* (*Chronique de Saint-Bavon*, par J. de Thielrode, cap. IX, éd. 1835, Gand, Vasson, p. 15). Le fait est historiquement démontré contre Mabillon (cf. *ibid.*, p. 117);

de même à Leuze et à Renaix, sinon au VII^e siècle, certes au IX^e (*ibid.*, p. 153, cf. Ed. de Moreau, *loc. cit.*, p. 227);

de même à Tronchiennes, sinon vers 647, du moins très probablement au X^e siècle (Moreau, *ibid.*, p. 236; *Chron. de Saint-Bavon* cit., p. 153, en biffant l'anachronisme *séculiers* après *prêtres*);

de même à Soignies, au moins vers 965 (Bolland., octobre);

de même encore à Saint-Martin d'Utrecht, Lucerne, Saint-Gall, Prüm, Saint-Martin de Cologne, Frisingue, Salzbourg, Werden (D. U. Berlière, *Ecoles claustrales au Moyen âge*, Hayez, 1921).

Arrêtons cette fastidieuse nomenclature qu'on pourrait considérablement allonger.

* * *

Le lecteur qui eut la patience de lire ce qui précède n'y voit peut-être pas encore assez clair à son gré dans ces clercs vivant en communauté, ces réguliers et ces séculiers dont on vient de lui parler.

Après vingt années de loisirs passés à tâcher de démêler cet écheveau singulièrement embrouillé, l'auteur de cette petite étude pense pouvoir jeter quelques clartés sur cette question d'histoire cléricale très peu connue et sur cette vie commune du clergé fort répandue encore à la veille de la Révolution française.

Au Moyen âge, on trouve très peu de clercs (Isidore de Séville les nomme *acéphales*) qui n'appartiennent à une cathédrale, abbaye ou collégiale, soit qu'ils y résident, soit qu'ils en soient détachés pour le ministère extérieur ou d'autres fonctions.

Dom Gréa l'a bien montré, dans son livre sur l'*Eglise et sa divine constitution*, les clercs ne relevaient d'un diocèse qu'indirectement et par l'intermédiaire des *églises particulières*.

Or, dans ces églises, on trouve très tôt des exemples de vie commune du clergé. La plus célèbre est celle qui est décrite au second nocturne de la fête de saint Eusèbe. Il appartient à saint Augustin de donner à cette forme de vie un statut réaliste dans la célèbre communauté de son évêché d'Hippone. Après lui (sans que l'on puisse affirmer absolument que ce fut *post hoc* et *propter hoc*), la vie commune du clergé se répandit partout. « On peut prouver scientifiquement, écrit Mgr Bonnard (*Histoire de l'Abbaye... de Saint-Victor*, Paris, Savaète, p. xvi), que cette discipline cléricale, dite alors *discipline des Apôtres*, fut adoptée presque aussitôt dans un grand nombre d'églises d'Afrique et d'Europe. » Les évêques établirent ou fortifièrent la vie commune parmi le clergé des cathédrales et de leurs succursales. Les clercs demeuraient avec l'évêque dans la *domus ecclesiae*, proche de la cathédrale, et Grégoire de Tours nous montre un évêque de Lisieux qui se reposait « ayant autour de son lit beaucoup de lits de clercs (*Historia Francorum*, VI, 36). » On n'ignore pas que la stabilité des anciens clercs était fort stricte : ils appartenaient à une église et les conciles leur interdisaient de passer dans une autre. Ils étaient inscrits sur la *tabula*, disait saint Augustin, au *canon*, dira-t-on plus tard, c'est-à-dire sur la liste, nous dirions le matricule de cette église; c'est pourquoi on les appelait *canonici*, chanoines. On trouve ce nom dès le VI^e siècle. Ces clercs sont tenus à la vie commune, que de nombreux conciles, notamment ceux de Vaison (529), de Clermont (533 ou 35), le III^e d'Orléans (538), le II^e de Tours (567), le III^e et le IV^e de Tolède (589 et 633), celui de Verneuil-sur-Oise (755) fortifient de leurs prescriptions. Voulant les fortifier aussi, les règles de Chrodegang (milieu du VIII^e siècle) et du concile d'Aix-la-Chapelle (816) les affaiblirent en ouvrant la porte au *pécule*. La création des prébendes et des bénéfices, du XI^e au XIV^e siècle, changea la face du monde ecclésiastique. La communauté des biens fut supprimée pour la première fois à la cathédrale de Trèves en 943 (c'est du moins une date éclatante et qu'on a retenue). L'exemple fut suivi par d'autres églises. Les conciles romains de 1059 et 1063 s'insurgèrent en vain et durent faire « la part du feu », se contentant de combattre la simonie et d'exiger le célibat des clercs majeurs. A ceux qui voulurent rester fidèles à la vie commune on donna le nom de *chanoines réguliers*, pour les distinguer des sécularisés, bientôt appelés *chanoines séculiers*. Certaines communautés régulières formèrent des groupements qui furent les confédérations, congrégations, ordres de chanoines (Latran, Saint-Ruf, Sainte-Geneviève, Prémontré, Croisiers, Windesheim, etc.); d'autres restèrent isolés (Saint-Victor au commencement de son existence, la cathédrale de Séz, l'abbaye de Malonne, celle de Cysoing, pour ne citer que quatre noms sur des centaines qui continuèrent de vivre sous la juridiction épiscopale).

* * *

A quelle date remonte cette expression : *chanoines réguliers*? On la voit d'abord s'annoncer par des périphrases comme celles-ci : *canonici regularem vitam professi* (Rolduc, 1104), *regulariter viventes* (Saint-Victor, 1113); mais il faut encore attendre un peu pour trouver le nom et l'adjectif accolés. A part, en effet, un document de 977 qui ne nous inspire pas confiance (une charte de Miron, évêque de Gironde, publiée dans le *Marca Hispanica*, n° 121, p. 813), l'expression *canonici regulares* ne se rencontre pas avant une époque située entre 1124 et 1142. En 1124, la première confirmation de Prémontré emploie encore le mot *chanoine* au sens absolu sans distinction de séculier et de régulier.

lier : *Hec autem que a terrenis divino fervore divertitur, in duas unius pene ejusdemque propositi dividitur portiones, canonicorum scilicet et monachorum.*

Si maintenant nous ouvrons les œuvres d'Abélard, qui mourut en 1142, nous y lisons une lettre où il nous apprend que les moines traitaient les « chanoines réguliers » de nouveau nom et de nouvelle institution : *canonici regulares a vobis ipsis noviter appellati, sicut et noviter exorti* (*Epist. 3, Operum*, éd. de Paris, 1616, p. 236). Peu de temps avant ou après, à propos du monastère de Saint-Gilles établi à Liège en 1124, Wibaud, abbé de Stavelot, mort en 1158, parle de *canonici qui regulares dicuntur* (*Epist. 371*, dans Martène, *Ampliss. collectio*, t. II, p. 541). Quant à l'expression *canonici sæculares*, elle a dû naître à peu près au même temps que l'autre; à Cysoing, on la trouve pour la première fois le 24 avril 1164-65 (pièce XXVI).

* * *

Mais, voici un nouvel élément. Ecrivain à Abélard, Héloïse parle de ceux qui *regulares dicuntur canonici beati Augustini* (*Petri Abaelardi et Heloissae opera*, Paris, 1616, *Epist. 6*, p. 83).

« Règle de saint Augustin » : Héloïse n'est pas la première à en parler; la mention est plus ancienne que celle de « chanoines réguliers ». On la rencontre au plus tard en 1067, lorsque l'archevêque Gervais établit à Reims, dans l'église Saint-Denis, qu'il vient de restaurer, *canonicos... beati Augustini regulam ordinemque profitentes*. (Barbier, *Histoire de Malonne*, p. 253; cf. Desnos, *Canonicus regularis et sæcularis*, p. 174.) En 1124, il est parlé d'elle comme d'une règle canoniale dans la confirmation de Prémontré : *hanc Augustinus suis ordinavit regulis*. Entre ces deux dates extrêmes de 1067 et de 1124, cette règle est souvent mentionnée, par exemple en 1090 à Raitenbuch, en 1095 à Airvau et à Toul, en 1104 à Rolduc, en 1118-19 à Springiersbach.

Qu'on veuille bien maintenant mettre ces quelques dates en présence :

En 1059 et 1063, insistance des conciles de Rome pour le retour à la régularité;

En 1067 : la plus vieille mention de « règle de saint Augustin ».

A ces dates, ajoutons-en deux nouvelles :

En 1136 le concile de Reims, en 1139 le II^e de Latran prescrivent ou supposent l'introduction de la règle de saint Augustin dans les monastères de chanoines. (Cf. M. Mellet, O. P., *L'itinéraire de Saint-Augustin*, Descl.-De Br., p. 55).

Or, si, avant cette époque de 1136-39, on trouve souvent les mots « vivre selon la règle de saint Augustin », on ne se sert cependant encore nulle part d'une règle écrite pour ses clercs par le fondateur de la communauté d'Hippone. Un exemple. En 1090, dans un bref d'Urbain II pour la confirmation du monastère de Raitenbuch, on lit que les chanoines y vivent « selon la règle de saint Augustin »; or, raconte la chronique de Reichersberg, Gerhohus, qui mourra prieur de ce monastère, et qui avait fait profession, en celui de Raitenbuch, de vivre « selon la règle de saint Augustin », ne connaissait que les extraits des Pères touchant la vie cléricale commune. Comme il ne trouvait nulle trace d'une règle de saint Augustin, il prit son bâton et sa besace et s'en fut à Rome, à la recherche de cette fameuse règle! (Ernst, *Histoire du Limbourg*, II, p. 316.)

Et donc, partout on parlait de la règle de saint Augustin, nulle part on ne la trouvait! Que s'était-il passé? C'est qu'un feu de réforme brûlait les plus zélés. Mais, au Moyen âge, rien n'allait sans l'autorité d'un nom. On ne jurait que *per verba magistri*. Or, quand, en 1059, Nicolas II et Hildebrand avaient insisté pour le retour à la vie régulière, ils avaient invoqué le patronage des Saints Pères, et spécialement du plus grand d'entre eux.

Quelqu'un alors a dû se souvenir de la vie qu'Augustin menait avec ses clercs, et qui est décrite dans les sermons 355 et 356, *de vita et moribus clericorum suorum*. Le saint y prend soin de dire à foison que cette forme de vie est celle des Apôtres. « Vivre selon les saints canons » (réunis plus tard dans le *Corpus Juris*), « vivre selon l'institution des Saints Pères », « vivre à la manière des Apôtres », *secundum Sanctorum Patrum institutionem* (Cysoing, VIII), *juxta apostolica decreta* (*ibid*, IX), tout cela avait depuis longtemps le même sens. A ces synonymes, un autre s'ajoutait maintenant : « vivre selon la règle de saint Augustin », « *canonice sine proprio secundum regulam beati Augustini vivere* » (Anonyme du XI^e siècle, cité par Amort, *Vetus disciplina Canonicorum*, p. 332).

Ces mots ont d'abord suffi. On savait que vivre selon la règle des Apôtres ou d'Augustin, cela signifiait vivre sur fonds communs, mener la vie commune, *sine proprio*, comme dit le vieil anonyme qu'on vient de citer. Mais, comme *ordre*, comme *congrégation*, comme tant d'autres, le mot *règle* a évolué peu à peu. Son sens s'est concrété, épaissi : de la simple signification primitive de « façon de vivre », on est venu à celle d'observer une règle écrite. Le *secundum regulam* s'est mué en *sub regula*. Et, dès lors, on s'est mis à rechercher, dans les manuscrits, ce texte de règle. En vain, Augustin n'ayant jamais écrit un code de règles à l'usage de ses clercs!

Mais les gens du Moyen âge n'étaient jamais pris au dépourvu : des exemplaires de la règle d'Aix-la-Chapelle furent expurgés des dispenses au sujet du pécule et on leur mit en tête le nom de l'évêque d'Hippone (Desnos, p. 136); autre part, on donna aux décisions de 1059 et 1063 le titre de « règles de saint Augustin »; bien mieux, d'aucuns, en ce XI^e siècle, n'hésitèrent pas à composer de toutes pièces des recueils qu'ils attribuèrent bonnement au grand docteur et qui ne sont pas plus authentiques que les *fausses décrétales* d'Isidore!

Tout cela, pourtant, n'était que pis-aller. On chercha encore. Qui cherche trouve. On finirait bien par trouver. Et l'on trouva! N'y avait-il pas, dans les œuvres d'Augustin, la lettre CCXI^e? Mais elle est écrite par des religieuses? Qu'à cela ne tienne, on la mettra au masculin!

Chaponnel (*Ordre canonique*, p. 203) donne une date : on commence à trouver cette règle en 1110; on semble la connaître à Cysoing peu après, car quelques-uns de ses mots sont cités (mais sans référence) dans le récit de la réforme : *anima una et cor unum in Deo* (6 janv. 1129, pièce IX) (1).

Telle est la règle qui est imposée en 1136 et 39 aux chapitres demeurés fidèles à la vie commune, celle que nous possédons encore, et qui fit si bien fortune qu'elle fut ensuite adoptée par une foule d'institutions qui n'avaient rien de canonial. La trouvaille, au demeurant, était fort heureuse : la façon de vivre que cette lettre prescrit est exactement celle qui est décrite aux sermons 355 et 56. Ne roule-t-elle pas tout entière sur les idées de vie fraternelle et d'union, de vie commune et de charité, celle des Apôtres au Cénacle et des premiers chrétiens à Jérusalem, cette vie précisément que prescrivent les décrets de 1059 et de 1063?

* * *

Reste à trouver l'affinité entre « règle de saint Augustin » et « chanoine régulier ». Si l'on regarde les dates, elle semble claire : la première expression est plus ancienne que l'autre; c'est donc que *règle* a fait penser à *régulier*. Le passage fut facile et vite

(1) D'aucuns contesteront ces dates : la transcription du féminin au masculin daterait du V^e siècle et serait de saint Benoît! D'autres ne remontent qu'au VI^e siècle. (MELLET, *op. cit.*, pp. 54-58). Peu importe d'ailleurs, qu'au XI^e siècle on ait fait la transcription ou qu'on l'ait trouvée toute faite.

franchi en ce temps ou cathédrales, collégiales et abbayes se sécularisaient, et où l'ordre canonial, jusque-là unique, se scindait en deux : chanoines réguliers, chanoines séculiers.

* * *

L'ordre canonial! Encore à la fin du XVI^e siècle, Jean van der Meulen, chanoine séculier de la collégiale Saint-Pierre de Louvain et professeur à l'Université, parlait d'*ordinem nostrum* dans un livre sur les chanoines réguliers (D. Joannis Molani, *De Canonicis*, p. 24).

La porte était restée ouverte.

Imposer une règle aux clercs demeurés en communauté et ne pas l'imposer au reste du clergé, c'était reconnaître implicitement et faire entrer dans le Droit l'état séculier, mais ce n'était nullement imposer la sécularité au clergé hiérarchique, et ceci traduit ces mots de Bouix, célèbre canoniste du siècle dernier : *Sæcularitas in clericis non est præcepta, sed permissa (De Jure Regularium, X).*

Et de fait, durant tous les siècles qui suivirent la scission et jusqu'à la Révolution française, des réguliers conservaient des stalles dans leurs églises mères sécularisées, des cures séculières étaient occupées par des réguliers, mais aussi des cathédrales et des collégiales demeuraient ou redevenaient régulières (1).

Ensuite, l'ouragan de 89 a passé. A-t-il poussé la porte restée ouverte? En fait, oui, mais en droit? Aucune cathédrale ou collégiale régulière n'a subsisté au fléau, mais l'ancien Droit est resté debout.

Il l'était encore au commencement de ce siècle. Un nouveau Code, alors, fut édicté (1917). De tous les décrets de l'ancien Droit qui réglaient les communautés cléricales, aucun n'a passé dans le nouveau, aucun, à part deux lignes, celles du Canon 134, deux lignes qui sont comme un germe oublié, un germe dont Dieu, s'il lui plaît, peut un jour faire lever une moisson : *vocabo frumentum et multiplicabo illud!* (Ezéch., XXXVI, 29.)

JEAN D'ESCALETTE.

(1) Au XVIII^e siècle on pose encre des cas de ce genre : « Le chapitre d'une cathédrale de France est composé de vingt chanoines réguliers... dont l'Evêque est le Supérieur immédiat... etc. » (On demande s'ils peuvent vivre en particulier et l'on répond négativement.) — « Un chanoine régulier a obtenu un bénéfice dans une cathédrale, où la régularité et la réforme sont établies; comment doit-il en prendre possession? — R. Après avoir fait un noviciat et renouvelé ses vœux, etc... » (*Dictionnaire portatif des Cas de conscience*, Lyon, 1759, t. I, pp. 159 et 164.)

Comme de coutume, à l'occasion des fêtes de Noël, LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS ne paraîtra pas la semaine prochaine.

En écoutant « La Guerre de Troie »

Il y a dans la pièce de Jean Giraudoux : *La Guerre de Troie n'aura pas lieu* une minute où il semble que nous allons toucher un plus profond mystère : c'est celle où Hécube s'écrie : « *Que les vieillards soient les seuls guerriers! Tout pays est le pays de la jeunesse. Il meurt quand la jeunesse meurt!* » — et où Cassandre lui répond : « *Erreur* ». Dans le silence qui suit, on sent passer l'approche, le battement d'aile noir de quelque vérité terrible. Mais celle qui évoque les génies et les formes, Cassandre la prophétesse n'en dit pas davantage, comme si soudain elle s'effrayait elle-même de ce que les dieux lui ont découvert : devant ses yeux lucides vient de surgir toute la race éphémère des jeunes hommes et, derrière leur jeunesse, faite de l'angoisse du cœur et de la joie, c'est l'horizon de la guerre qui, du même coup, vient de lui apparaître.

Ce que Cassandre voit dans l'avenir, c'est que les portes de la guerre ne resteront jamais fermées tant qu'il y aura des jeunes gens, car « il faut leur complicité pour que ces grandes tueries soient possibles ». Et j'eusse aimé que Giraudoux, après avoir fait dialoguer les vieillards sur la guerre, nous fit entendre aussi le chœur de la jeunesse impourvue, de celle qui ne pèse pas plus qu'elle-même, qui ne pèse encore ni une femme jeune, ni un enfant à naître, la jeunesse la plus libre, la plus farouche, celle que rien n'a encore déterminée, qui n'offre prise à rien, pas même au bonheur, et dont pour cela on peut dire, comme Hélène du petit Troilus : « *Cela lui est égal de mourir, même plusieurs fois* ».

Aussi bien la jeunesse se sent-elle immortelle, en ce qu'elle n'a pas encore fait de la vie un « refuge contre la mort ». Ni la vie, ni le monde ne sont à sa mesure. Le temps pas davantage; et c'est pourquoi son propre visage ressemble à celui du destin, cette « forme accélérée du temps ». L'avenir ne lui paraît qu'une sorte d'étendue morne et vide, et quel est le jeune homme qui s'imagine qu'il pourra vivre vieux? Alors que la jeunesse n'est qu'un « passage », elle lui semble un « état », le seul état de l'existence, celui hors duquel il ne saurait même se concevoir vivant. Suspendue sur l'espace, détachée de son passé le plus proche, sans liens nouveaux qui la rattachent au futur, et toujours prête à s'évader, la jeunesse ne regarde pas les autres : elle ne tourne les yeux que vers soi et son cœur démesuré. Mais qu'on la délivre de ces soins, comme de cette force qui est en elle et qui l'étouffe, qu'elle agisse et qu'elle domine, elle pardonne à qui l'immole! « C'est qu'il faut être déjà avancé dans la vie pour l'aimer dans le sens où l'on entend « aimer la vie », c'est-à-dire désirer de ne pas la perdre. Aimer la vie, dans la jeunesse, c'est la donner, c'est l'offrir, c'est en être prodigue, c'est satisfaire cette ardeur à vivre qui se confond même parfois avec un mystérieux appel à sortir de la vie... N'est-ce pas la jeunesse qui a créé « la confusion de la volupté et de la mort », comme si la volupté sans la mort lui semblait trop restreinte, qu'elle eût besoin de sa présence terrible pour tout élargir; et ne voit-on pas les plus équilibrés, les plus sages garçons rechercher ardemment dans le risque cette possibilité de mourir (1)?

C'est dans ce tumulte d'instincts et de sentiments que Cassandre lit tout au clair lorsqu'elle répond à Hécube : « *Erreur* ». Erreur que la jeunesse soit l'âge du bonheur, de la paix des

(1) Cf. FRANÇOIS MAURIAC, *le Jeune Homme*, dont nous paraphrasons ici les profondes analyses.

peuples, de la volupté de vivre : c'est l'âge de l'héroïsme, l'âge de l'aventure. Erreur que la jeunesse soit faite pour entendre ce que la sagesse des Grecs a dit sur le mal de la guerre : « *Pendant une guerre, ce sont les pères qui enterrent les fils, au lieu que ce soient les fils qui enterrent les pères* ». Prononcés par quelque ancien combattant devant le chœur sacré des jeunes héros promis au sacrifice, ces mots, marqués de la plus profonde humanité, les laisseraient sans doute indifférents, immobiles; et dans cette immobilité, dans cet épouvantable silence, Cassandre pourrait voir ce qui est peut-être le plus grand obstacle réel à la fin des guerres, car ce sont les mêmes jeunes hommes qui applaudiraient le poète Demokos, si le vieil aède les saluait en leur chantant d'avance : « *O morts pour mon pays, je suis votre envieux!* »

Ce privilège de mourir, la jeunesse ne veut le laisser à personne, parce qu'il l'investit soudain d'un pouvoir que toute une vie poursuit parfois sans l'obtenir; d'un coup, le jeune homme devient homme, ce que d'ordinaire il lui faut payer de tant de mal, de tant d'offenses. C'est que dans *le temps de la guerre, les vieillards consentent à ce que les jeunes hommes soient des chefs...* Enfin peut-être encore ont-ils l'obscur pressentiment que la vie décompose, dissout et que la mort seule peut fixer leur jeunesse...

Vérités mortifiantes et qui ne causent que de la stupeur. Mais ce sont de tels mouvements qui, ordonnés par l'entente et le sens du tragique, pourraient animer ce chœur des jeunes gens, auquel la *Guerre de Troie* nous fait rêver, en regrettant que Giraudoux n'ait pas traduit dans sa langue d'or leur folle et triste palpitation.

HENRI MASSIS.

Etrennes enfantines

A qui veut bien se souvenir que le vert paradis de nos jeunes années fut surtout peuplé par les personnages des livres qui nous enchantèrent, la littérature enfantine ne saurait être indifférente. Le premier apprentissage de l'amitié, le premier contact avec les grands sentiments humains datent de ce temps béni où se firent les plus heureuses rencontres. C'est le jeune héros de *L'Île au Trésor* qui nous a fait comprendre, pour la première fois, que le vrai trésor n'est pas celui que cherchent les pirates déguisés en marins honnêtes, mais le courage et la magnanimité. C'est le petit Kay et la brave Gerda du conte d'Andersen qui nous ont enseigné qu'il y avait plus de joie à suivre l'éclosion des roses sur la fenêtre d'une petite maison, qu'à partager les splendeurs du Palais de la Reine des Neiges. C'est la petite sirène qui, la première, a ouvert notre âme au désir des choses immortelles; c'est M. Pickwick qui nous a obligés à regarder la vie dans le sens des meilleures illusions. Le petit lord de Fauntleroy nous a tôt fait entendre qu'au-dessus de l'aristocratie du nom et de la fortune il y avait celle du cœur. Robinson Crusoe dans son île nous a fait toucher du doigt les merveilles de l'ingéniosité humaine, les richesses de la solitude et de l'espoir, Sophie et les petites Filles modèles, les bienfaits de la société enfantine.

Et tout cela — Dieu merci! — n'était pas de la littérature d'édification, c'est-à-dire des leçons ennuyeuses, des étuis à sermons. C'était de la littérature saine et vraie, délassante et belle. L'imagination et le réel y jouaient le rôle qu'il fallait.

Mais alors même que nos façons de penser et d'agir en ont été à jamais imprégnées, nous ne nous soucions plus guère, arrivés

à l'âge adulte, de ces livres qui furent jadis nos bienfaisants amis. Nous ne songeons pas qu'ils pourraient être pour les enfants d'aujourd'hui ce qu'ils ont été pour nous : de précieux initiateurs. Et c'est ainsi que le choix des lectures enfantines est abandonné au goût douteux du commis de librairie, à l'ignorance des éducateurs en la matière, à la carence de la critique immanquablement louangeuse ou indifférente quand il s'agit d'ouvrages destinés à la jeunesse.

* * *

Il est peut-être utile de s'en plaindre tout particulièrement à l'époque des étrennes. Quand on aime les enfants et qu'on se souvient d'avoir connu leurs besoins de rencontres et de paradis, on s'effare des niaiseries, des platitudes et des banalités qui, ces jours-ci, vont tomber entre leurs mains.

Je ne puis ouvrir, sans une sorte de respect, tant de beaux livres enluminés ou tout simples qui vont apporter, comme un message du ciel, tant de trésors dans les cœurs enfantins. Parce que ceux-ci ont droit à la vérité, j'estime qu'il faut dénoncer les menteurs, les médiocres et les marchands qui veulent leur servir des contrefaçons, des laideurs et des sottises. En revanche, c'est un devoir et une joie de faire connaître les autres. On me dira qu'il y en a peu ou prou, que d'Andersen et Daniel de Foë, la comtesse de Ségur et Dickens sont inimitables. Mais il faut mal connaître la littérature enfantine contemporaine pour ne pas savoir qu'elle a ses maîtres et ses chefs-d'œuvre que le temps consacra.

Ne cherchons pas, pour l'instant, plus loin que chez nous. La Belgique a pris rang, depuis quelques années, dans un genre où peu de pays excellent. Est-ce notre ciel brumeux qui rend certains d'entre nous plus méditatifs, plus proches des songes où se meut l'enfance? Sont-ce nos forêts mystérieuses de Wallonie ou nos plaines des Flandres battues par la chanson des vents qui excitent l'imagination de nos conteurs? Ou bien l'étroitesse de nos frontières qui nous incite à nous envoler volontiers sur les ailes du rêve?

Faisons, au reste, la part belle, non seulement à quelques-uns de nos écrivains, mais à nos éditeurs qui ont fortement soutenu la littérature enfantine, en marquant un souci de présentation, supérieur, très souvent, à celui des éditeurs français, en choisissant les auteurs, en tentant de louables efforts de lancement, en maintenant des prix de vente qui n'existent pas à Paris.

Voici par exemple les albums de Jeanne Hebbelinck (chez Desclée) dont il est superflu de faire l'éloge. Quelle fraîcheur exquise dans ces Vierges aux traits candides, dans ces paysages de neige et ces ors d'auréoles et d'étoiles. Cette année, paraît dans cette collection charmante *l'Enfant de Noël*, traduit de Styn Streuvels par Gauthier d'Ys. Mais nous parlons de littérature enfantine et je me vois obligée de dire que cette histoire de Noël tout à fait délicieuse est une histoire sur les enfants bien plus qu'une histoire pour les enfants. C'est ainsi qu'on y décrit, au grand dam de la vivacité du récit et de la compréhension enfantine, les réactions des âmes de tous ces petits qui sont troublés à la fois par le mystère de Noël et par la naissance d'un bébé. Le rêve s'éparpille au delà de l'action et ceci ne serait évidemment pas une critique s'il s'agissait d'un livre destiné aux seules grandes personnes.

Jeanne Hebbelinck a composé aussi un album de *Madones au pays de Flandre*, qui est un pur bijou. Charmante idée de faire connaître, par cette talentueuse et candide interprétation, ces Notre-Dame de chez nous, avec leur caractère si particulier. Combien proches des enfants et susceptibles d'animer leur dévotion ces Vierges au visage de petites filles, encadrées de fleurs

et d'ex-votos! Malheureusement le texte qui accompagne ces figurines d'art touchant n'est pas dans la note poétique des enluminures, et on le regrette. Au lieu de faire des notices historiques dépourvues de couleurs, il eût été si aisé de raconter aux enfants la très belle histoire de Notre-Dame du Cerisier, de Notre-Dame de Montaigu, sans outrepasser les droits de la vérité! Mais, en dépit de cette remarque on peut dire, en vérité, que tous les enfants belges devraient posséder cet album qui chante les bénédictions de notre pays.

Les *Contes à Poucette*, qui sortent de chez le même éditeur, sont aussi de Styn Streuvels et c'est Camille Melloy qui en a assuré la traduction. Ils appartiennent au genre burlesque, que beaucoup d'enfants apprécient. Gérard Baksteen a fait pour ce livre des illustrations qui ne manquent pas de saveur.

Les *Deux Contes russes* qu'image Elisabeth Ivanosky sont de ceux qui plaisent, quant au texte, à tous les jeunes lecteurs; mais je mesuis aperçue que ces derniers n'en comprennent pas les images, d'un caractère indubitablement très artistique, encore que ce procédé ne corresponde pas à l'optique enfantine. Ils préférèrent les images des *Petites Histoires de tante Nène* (également chez Desclée), qu'un Russe, Alexandre Serebriakoff, a particulièrement bien réussies et parfaitement appropriées à un texte sympathique qui s'adresse à des enfants assez jeunes. Les *Proverbes*, d'Alice Rémond, sont mieux dessinés qu'écrits. Il s'agit d'histoires « tirées par les cheveux » pour les besoins de la cause et composées dans une langue sans musique.

Grands et Petits, d'Elisabeth Ivanosky, n'est pas plus heureux du côté du texte. Mais il faut bien avouer que tous les albums où l'on présente aux tout-petits les animaux familiers sont en général d'une banalité ou d'une niaiserie désolantes.

La *Belle Histoire du Roi Albert*, écrite par une Française, Alice Bourcet, et illustrée par Roméo Dumoulin (chez Desclée), ne se peut, même de loin, comparer à ce chef-d'œuvre qu'a écrit l'autre année notre talentueux compatriote Paul Werrie. C'est un devoir de rappeler ce grand, cet inimitable livre à la veille des étrennes. Casterman, qui l'avait édité, publie cette année, pour lui faire pendant, *Astrid, la Reine au Sourire*, que je m'excuse de citer puisque j'en suis l'auteur. De la même maison sort *l'Oiseau de France*, d'Hédoin, qui est un de ces livres de voyages dont raffolent les enfants avides d'aventures aux pays lointains. Remarquons d'ailleurs en passant que la génération des enfants d'aujourd'hui témoigne d'un emballement tout particulier pour les livres de voyages. Il y en a malheureusement trop parmi ceux-ci qui s'embarrassent de prétentions directement didactiques et s'affranchissent des règles de l'harmonieux langage.

Je voudrais citer encore *Zi et Za*, de Picalausa, qui a le tort d'être son propre éditeur, car ses livres mériteraient le grand lancement. L'auteur, qui est un de nos meilleurs conteurs pour enfants, fait pour ses œuvres des bois très expressifs.

Et je souhaiterais, pour finir, redire les noms des ouvrages qui ont paru les années précédentes et qui illustrent à bon droit notre littérature enfantine belge. Ils ont chanté les charmes les plus divers de nos provinces. *Bruyère blanche*, de Marie Gevers, exprimait le bonheur de la Campine (Desclée). *Gens de mer*, de René de Pauw, disait et imageait d'une façon remarquable la vie courageuse de nos pêcheurs. *L'Enfant dans la forêt*, de Madeleine Ley, contait les histoires les plus ensorcelantes de l'Ardenne mystérieuse. Et dans les *Aubes sauvages* Louis Picalausa faisait revivre d'une manière aventureuse et charmante les premiers Belges.

* * *

On sait qu'en France un jury présidé par des écrivains distingués comme Georges Lecomte et Paul Hazard, par des éditeurs

spécialisés comme Bourrelier, accorde chaque année le « Prix Jeunesse » à la meilleure œuvre écrite pour les enfants. Sa sévérité et sa circonspection ont fait leurs preuves et en 1934 aucun ouvrage ne fut trouvé digne d'être primé. En 1935, ce fut Marie Colmont qui obtint la palme pour *Rossignol des Neiges* (Collection Primevère, aux éditions Bourrelier), un roman qui se passe dans un Nord de féerie et qui est précisément très beau parce que son atmosphère s'apparente à celle des livres d'enfants que nous ont donnés les pays du Nord, qui sont en ce domaine — il faut bien l'avouer — supérieurs aux autres pays. Le deuxième prix fut accordé *ex æquo* à *l'Escabeau volant*, de C. Santelli, qui est une sorte de conte d'aventures dans la planète aux singes : réalité ou songe? C'est le mérite et l'art des écrivains qui savent écrire pour les enfants et de celui-ci en particulier de mêler l'un à l'autre. *Jean des villes chez Jean des champs*, d'Andrée Martignon, partagea ce prix. C'est un livre où la nature est admirablement chantée au jour le jour de la saison d'été et c'est mieux qu'une histoire. On songe à une cantate qu'on voudrait apprendre à toutes les fillettes et à tous les garçons en âge de dénombrer les merveilles de la terre.

* * *

Bien d'autres livres ont paru cette année qui mériteraient une mention honorable. Et je voudrais citer toutes ces rééditions de chefs-d'œuvre de littérature enfantine dans des collections aimables, les adaptations pour la jeunesse de certaines œuvres classiques, tous les ouvrages qui ont enchanté l'enfance de tous les temps et l'enchanteront encore. Je me borne à ces quelques titres en espérant qu'on y choisira pour les enfants quelques amis sûrs avec lesquels on pourra les laisser partir sans crainte à la recherche de la beauté et à la découverte de la vie.

JEANNE CAPPE.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	17 belgas
II. — Pour le Congo belge	25 belgas
III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique, Equateur	25 belgas
V. — Pour tous les autres pays	28 belgas

Tout abonné nouveau pour 1936 recevra, à titre de prime, UN SIÈCLE D'ENSEIGNEMENT LIBRE, grand in-folio, 700 pages, 1,000 gravures, le magnifique ouvrage illustré et relié, édité par la « Revue catholique des idées et des faits », à la gloire de l'enseignement catholique en Belgique.

Les idées et les faits

Chronique des idées

« Le Cloître de N. zareth », par Octave Daumont (1).

J'ai dit dans la précédente chronique la manière large dont usait Octave Daumont pour écrire l'histoire du couvent anglais de Bruges, qu'il a voulu rattacher à ses origines lointaines, d'abord au monastère de *Windesheim*, puis aux maisons filiales, au monastère de Sainte-Agnès de Diepenveen, à ceux de Sainte-Ursule et de Sainte-Monique, à Louvain. La monographie consacrée à *Diepenveen* est trop intéressante pour qu'elle ne nous retienne pas aujourd'hui.

L'auteur a tenu en mains, lu et relu *con amore* les feuillets jaunés du précieux manuscrit sur vélin, daté de 1534, où une religieuse anonyme a retracé la chronique du monastère de Sainte-Agnès « en cette vieille langue du temps qu'on citait toute ridée et tremblante ». Il en a comme respiré la fraîcheur ingénue et c'est au moyen de ces savoureux Mémoires qu'à la manière d'Henri Brémond il reconstitue cette curieuse histoire, la fondation, la vie du cloître jusqu'au début du XVI^e siècle.

Où est Diepenveen? Pas loin de Deventer, au cœur de la Hollande, une bonne petite ville du bon vieux temps. C'est là que, vers 1400, un peu à l'écart, dans un désert aux perspectives fuyantes jusqu'à la mer, M. Jean Brinckerinck, chanoine de Saint-Augustin de Windesheim — j'imagine — vint bâtir un monastère de chanoinesse affiliées à la maison mère sous le vocable de Sainte-Agnès.

Maître Jean était un terrible ascète, un homme de fer par la volonté, mais un cœur d'or. La Providence lui amena comme collaboratrices deux âmes dignes de lui et qu'il allait encore forger à la flamme du divin amour sur l'enclume de sa discipline : M^{me} van Runen, précipitée du faite de ses grandeurs par de cruels revers et de plus cruels abandons, et son amie, M^{me} l'abbesse de Vreden, elle aussi touchée par la grâce pour se vouer à l'oraison et à la pénitence. Trois sœurs de la Vie commune leur furent adjointes. Ces deux grandes dames et leurs compagnes, sous la direction de sœur Eefse, sur l'ordre de M. Brinckerinck, se livrèrent à des travaux invraisemblables pendant les jours héroïques de l'édification du couvent. De leurs mains délicates, elles défrichèrent le terrain, creusèrent les fondations, entreprirent un four à briques. Elles portaient aux ouvriers pierres et matériaux, montant jusqu'au faite de la maison, jusqu'au sommet de l'église.

Leurs douloureuses fatigues étaient encore assaisonnées par des épreuves inouïes d'obéissance jusqu'à verser dans le potage un cadeau de fruits confits.

Dans ce couvent ainsi construit à la sueur de leurs fronts, la sainte Pauvreté régna sur elles en souveraine absolue. Les ouvriers virent un jour, à leur stupéfaction, M^{me} van Runen ramasser les reliefs de leurs repas, jetés à terre, et en faire son régal! Le climat humide et glacial, pendant l'hiver, livrait les sœurs presque sans défense à ses impitoyables rigueurs.

Vie effrayante, pensez-vous? Erreur. La joie rayonnait sur

ces visages bleuis par le froid. Les austérités libéraient leurs âmes du fardeau charnel. Contre tous les assauts de la souffrance, elles avaient le talisman magique : l'amour du Christ souffrant, un amour affamé de sacrifices.

A M^{me} Gysberts, venue avec sa fille pour visiter les installations et se récriant sur ce régime crucifiant : « Ce ne sont que des croix, des croix partout! », le terrible bon fondateur répliquait : « Voyons, madame, ne saviez-vous pas que la croix règne en ces lieux? N'avez-vous donc pas vu la croix qui surmonte la porte? Si ce n'est pour chercher des croix, alors que prétendez-vous faire ici? » Chose étrange, le mot avait porté, la fille fut conquise, elle devint sœur Elisabeth Gysberts, ne vivant que de croix, attisant les feux avec ses mains durcies aux rudes labeurs et à soixante-quatorze ans, abîmée et malade, couchant la nuit sur un tronc d'arbre dissimulé sous les draps.

L'œuvre achevée et viable, M. Jean Brinckerinck quitta ce monde, le 26 mars 1419. Quel forgeron d'âmes héroïques! Les deux premières co-fondatrices, M^{me} van Runen et M^{me} van Vreden, l'avaient précédé, deux exemplaires de perfection : l'une dont la devise était : *Je ne veux que ce que l'on veut de moi*, et, mourante, laissa échapper ce cri : « La charité! la charité! la charité! »; l'autre, heureuse, après avoir connu le comble des honneurs, de s'abîmer dans son néant et se congratulant, à son heure dernière, de n'avoir pas eu meilleurs amis que le renoncement et l'obéissance.

* * *

Octave Daumont nous révèle la vie intérieure de ce cloître qui fut le domicile des plus hautes vertus. Il ne sait pourquoi, mais quand il y pense, Sainte-Agnès de Diepenveen « lui apparaît toujours assise dans du soleil et son intérieur réjouit de lumière et de fleurs, comme si elle était toujours en fête ».

Il rappelle cependant qu'au Moyen âge un monastère était une petite cité, une ville en miniature, une vraie fourmière où toutes les industries étaient utilisées parce que le couvent devait se suffire. Et vraiment on se demande comment on pouvait s'en tirer et quels loisirs restaient au fond de journées débordantes de besognes. Labeurs énormes qui tout le jour courbaient les hôtes du cloître sur la tâche à remplir. La journée commençait bien avant dans la nuit. On réveillait les sœurs de Sainte-Agnès au grand cri chantant de : *Veni sponsa Christi*. L'office sonnait sept fois le jour. L'*opus Dei* primait tout. Dans les intervalles, le travail manuel les appelait de tous les côtés. Pas une qui ne fût à son affaire, car il y en avait pour tous les goûts. Variées à l'infini, les obéissances principales se partageaient entre la brasserie, l'abattoir et la boucherie, la tannerie, la boulangerie, four à pains et moulin à bras, la carderie, la chambre à filer, le vestiaire, la lingerie, la buanderie, l'ouvrage pour travaux à l'aiguille et broderies. Je mets à part le *scriptorium*, la salle où l'on se rendait pour lire, pour écrire. Quel mal on se donnait pour tracer à la plume sur parchemin, en caractères gothiques, d'un beau noir anguleux, les antiphonaires, psautiers, graduels, évangélistes. Il s'est composé dans ces *scriptoria* des œuvres d'une telle perfection d'art que l'imprimerie des âges suivants ne saura les égaler. La bibliothèque du couvent était riche de manuscrits, de livres d'heures à reliure en veau truité,

(1) Voir *Revue* du 13 décembre.

tranchés de rouge, fermoirs d'argent, renfermant un trésor d'enluminures. « Lettrines dont l'ovale encadrait de délicieuses miniatures où se mêlaient les bleus, les ors et les pourpres, tandis que le décor se prolongeait le long des marges, en rinceaux, en légers fleurages. » De toutes ces merveilles il ne reste guère qu'une dizaine au plus, manuscrits conservés à la bibliothèque de Deventer.

N'oublions pas, en descendant de ces sommets, de rappeler les travaux rustiques de la ferme et des étables, du jardin légumier. Elles n'eussent pas été de vraies moniales si elles n'avaient pas eu l'amour de la terre. « La belle nature, au rythme des saisons, leur parlait, et avec quelle éloquence, de Dieu, de sa présence, de son aimable Providence. Elles Le sentaient partout, dans cette beauté éparse autour d'elles. »

* * *

Parmi les âmes dont il a plu à Dieu de former les pierres d'assise de la fondation de Diepenveen, il en est une d'une si originale et si exceptionnelle perfection qu'il est impossible de ne pas s'y attarder. C'est *Salomé Stick*. Sa caractéristique est la passion de l'effacement. Les grandes âmes ont le culte de l'ombre. Les vrais saints ne savent qu'imaginer pour se cacher sous le boisscau. *Salomé Stick*, grande dame de l'aristocratie hollandaise, transformée par une grâce de choix, fut assoiffée d'humilité. Choisie à Deventer pour la charge de prieure, afin de s'y dérober, elle se cacha au grenier. Naturellement, on la fit descendre et elle fut contrainte d'exercer ses fonctions de *meystersche*, au grand bonheur de toutes les religieuses. Un beau jour, la nostalgie du rien s'empara de la prieure. Elle décampe. On ne la voit pas rentrer. Après huit jours d'absence non motivée, elle serait exclue de la congrégation, sans l'intervention de maître Jean Brinckerinck qui dépista la rusée et lui intime l'ordre de se rendre à Diepenveen où, rayonnante de bonheur, elle est admise, l'ex-prieure chanoinesse, comme sœur converse! Mais, elle eut beau se débattre, elle remonta sur la croix, étant successivement élue sous-prieure, maîtresse des novices, en 1412, prieure. Elle avait quarante-quatre ans, quand elle passa de Deventer à Diepenveen. Elle caressait l'espoir de se dépouiller au plus tôt de son enveloppe terrestre. Dieu ne l'entendait pas ainsi. Il la conserva jusqu'à quatre-vingt-cinq ans passés, heureuse tout de même d'échapper au centenaire.

« Ame renversante, restée unique jusqu'au bout. » Ce qu'elle était chère à Dieu est inimaginable. « Pendant une de ses veillées de nuit, raconte la chronique, tandis qu'elle était en prière, une de ses sœurs la vit tout environnée de lumière, et elle entendit une voix qui prononçait ces paroles : « *Voici celle qui réjouit toute la Cour céleste.* »

Son union avec Jésus était si profonde que son âme Le voyait, L'entendait. En tout, elle était inspirée par la divine Sagesse. « Quand son beau regard enveloppait une âme, il changeait sa destinée. »

Elle avait pour le prochain toutes les délicatesses et s'il arrivait qu'une sœur ne fût pas assez bien disposée à son égard, une voix mystérieuse dans une vision lui disait : « Garde-toi d'en penser du mal! »

Jusqu'à la fin, elle eut la hantise de la dernière place, d'être la dernière, après toutes les autres, comme le Christ! Elle ne changera jamais : c'est une humilité incorrigible. « Je le répète, écrit Octave Daumont, elle est unique, toute seule de son espèce, elle est à mettre sous globe. » Elle s'éteignit doucement, comme une veilleuse qui s'en va manque d'huile.

Le couvent fut prospère, il compta jusqu'à quatre-vingts reli-

gieuses. L'admission était cependant difficile. Les filles de famille, les beaux noms ne trouvaient pas facilement grâce devant le redoutable M. Jean Brinckerinck. Quelle résistance opiniâtre à l'entrée de Catherine van Naaldwyck et de sa sœur! Il fallut un ordre du prieur de Windesheim pour laisser entrer ces deux saintes, modèles de simplicité, de ferveur, de fidélité, d'obéissance.

« Diepenveen-la-Sainte » n'hésite pas à écrire Octave Daumont et il justifie cette appellation. Le secret de cette sainteté? On y aimait Jésus-Christ. On y avait une dévotion ardente à la Passion de Jésus. Un soir qu'une sœur exprimait à M^{me} van Runen son regret de n'avoir pas pensé ce jour-là aux plaies du divin Crucifié, elle lui répondit qu'elle préférerait, pour sa part, endurer toutes les souffrances des martyrs que d'avoir à s'adresser pareil reproche. Ceci en dit long sur l'esprit de la communauté où la Passion était le grand attrait. Et cette dévotion au Christ humble, au Christ mourant fleurissait en vertu, se couronnait de la sainte folie de la croix. Rude, en effet, était le chemin de la perfection. Quel exemple que celui de sœur Gertrude Schutten, d'abord entourée de l'affection générale puis, par un subit renversement, en butte aux plus humiliants mépris. Elle se laissa clouer sur cette croix et le Christ, qui l'emportait parfois en sublimes ravissements, vint la cueillir toute jeune » comme un beau fruit mûr de son verger mystique ».

Et quelle lignée de religieuses entraînées par une noble émulation dans la voie des plus héroïques vertus.

Je relève un fait significatif. Diepenveen fut au XV^e siècle le théâtre d'une des premières manifestations sensibles du Cœur de Jésus. La sœur *Elsebe Haesenbroecks*, l'une des douze premières de la fondation, vit en esprit le Cœur de Jésus, entouré d'un cercle d'or, portant une large plaie béante. Et dans ce cercle apparaissaient des paroles qu'elle entendait intérieurement proférer : « Je t'ai aimée d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai attirée dans ma miséricorde (Jérémie XXX, 3.). »

Il y a là une anticipation étonnante des apparitions de Paray à sainte Marguerite-Marie.

Jésus était tout pour ces ferventes religieuses. « Elles l'avaient dans leur cœur, dans leurs yeux; elles l'emprisonnaient dans leur rêve. » A mesure qu'elles approchaient de leur fin, elles redoublaient d'ardeur, ayant peur de n'être pas assez pures, assez détachées d'elles-mêmes pour le maître-jour où il faudrait paraître devant sa face, devant ses plaies adorables et les confronter avec leur propre vie.

Cette profonde piété s'alimentait par l'office divin, par l'étude de l'Écriture Sainte et des Pères de l'Église, surtout de saint Augustin. Il est à noter que toutes ces religieuses entendaient le latin en perfection, elles parlaient latin entre elles couramment. Le latin était devenu leur langue maternelle adoptive. Latin aux champs, aux étables, en conversation, au réfectoire, à la cuisine, latin partout! Parfois, sans doute, latin de cuisine.

Les enfants dont elles faisaient l'éducation au pensionnat parlaient latin comme leurs maîtresses. Permission était requise pour s'exprimer en néerlandais, permission qui, sans doute, aux jours de fête, s'accordait à toutes.

* * *

Tout le long du XV^e siècle, prospérité spirituelle et religieuse. En 1451, cent religieuses de chœur, grand nombre de converses et de *donates* (oblates). Si, en 1452, une épidémie enlève coup sur coup vingt vierges, les vides furent vite remplis, puisque en 1456 un recensement accuse quatre-vingt-huit religieuses, vingt-cinq novices et postulantes.

Il semble que la révolution des anabaptistes, qui professaient le communisme tout pur, et firent passer un vent de folie sur

le nord de la Hollande, répandant le sang à torrents, vint expirer aux portes de Sainte-Agnès. Mais elle ressentira cruellement les ravages du calvinisme qui envahit la Hollande. Au début du XVI^e siècle, une vaste conjuration se lève de partout contre l'Eglise. Erasme, sorti de Windesheim dont il abjure l'esprit, vient de paraître. Il veut *rationaliser*, épurer, le christianisme, il ouvre les voies au luthérianisme, qui engendre le fanatisme calviniste. C'est le calvinisme qui triomphe en Hollande du jour où le Taciturne en a fait la religion nationale.

Diepenveen s'épuisera par manque de vocations. En 1581, tout ce qui restait des anciens bâtiments tomba sous la pioche des démolisseurs. Seule l'église fut conservée, mais pour servir plus tard à l'hérésie.

Sainte-Agnès a duré près de deux siècles et a fleuri en hautes vertus. Son idéal n'est pas mort avec l'enclos mystique où il se réalisait. Il sera repris sous d'autres cieux, sur une autre terre. Il est immortel.

J. SCHYRGENS.

La Semaine

(Suite de la page 4).

PUT AINSI FORMULER : EN ENTREPRENANT LA GUERRE CONTRE L'ETHIOPIE, L'ITALIE CAUSE A CETTE DERNIERE, CONTRE SA VOLONTE, UN TORT IMMEDIATE, EN CE CAS L'HESITATION SERAIT LEVEE ET LE JUGEMENT ACQUIS : CAR ON A DANS CES TERMES DEFINI L'INJUSTICE, ET L'INJUSTICE EST UN MAL. Remarquons en effet sur cet exemple l'un des caractères et comme la beauté spécifique du jugement moral : dès là que se présente une action déréglée, soit, dans le cas présent, une injustice, aussitôt, et sans plus ample informé, nous sommes en droit de la condamner comme un mal. Aucune circonstance, et Dieu sait s'il y en a, et de combien de sortes, ne changera la nature des choses et leur valeur essentielle. S'il est vrai qu'une action ordinairement injuste devient en un certain contexte conforme à la justice (comme de mettre un homme à mort parce qu'il est coupable et qu'on a sur lui autorité; comme le geste du pauvre affamé prenant de quoi manger chez qui a ce qu'il faut), aussi longtemps qu'une action demeure injuste, elle est mauvaise et blâmable; et elle est injuste dès là qu'elle cause à autrui, contre sa volonté, un tort immérité. Rien dès lors n'a de quoi faire fléchir la rigueur du jugement moral. Non pas même d'avoir été soi-même la première victime d'un tort, dont on se dédommage maintenant aux dépens d'un tiers : avoir subi l'injustice ne conférant pas le droit de la commettre. Non pas encore d'avoir prétendu éviter, par le recours à l'injustice, de graves conséquences menaçantes, pour soi et pour les autres. Que l'on ordonne en outre son entreprise au service de la plus noble des causes; que pour la soutenir on se montre capable des sacrifices les plus durs et en eux-mêmes les plus généreux : rien, encore une fois, ne change le jugement qu'il faut ici porter. Nous dirons peut-être que la faute du coupable en est atténuée : reste qu'il a mal agi, et nous ne pouvons dire que ce soit bien. Le jugement moral comporte ainsi de l'absolu. Il y a en lui quelque chose d'inviolable. La noblesse de l'homme est de le prononcer, et le pire de nos égarements serait bien celui dont gémissaient jadis les prophètes d'Israël : Voici que certains appellent le bien mal et le mal bien.

Il pourrait sembler qu'un tel jugement soit partial du fait qu'il abstrait une action de ses circonstances. En réalité, il invoque non une justice abstraite, mais la justice pure. L'action en cause, dans sa simplicité, engage du mal : juger d'elle en sa simplicité est une façon de dégager le vif du problème, de le mettre à nu, et non pas le moins du monde de le déformer : car les circonstances ne sont en effet que des circonstances; en abstraire purifie le problème et ne le fausse pas. Le jugement ainsi prononcé, on fera bien retour aux circonstances pour graduer la responsabilité, ainsi que nous disions; ultérieurement, pour corriger la situation d'où l'injustice est sortie et opérer peut-être une meilleure réparti-

tion des biens : mais rien, encore une fois, ne fera que le mal n'ait pas été le mal, et qu'on ne doive le tenir pour tel. En ce sens, il y a, nous l'avouons, comme une certaine cruauté du jugement moral. On condamne quelqu'un qui n'a péché que par faiblesse, quand ne point pécher eût peut-être été héroïque, quand la plupart à sa place eussent agi comme lui; quelqu'un qui, par ailleurs, n'est pas sans vertu. Il est vrai, et le moraliste le premier s'émeut de ce qu'il ose dire. Il ne s'en désiste pas cependant, sachant qu'une cruauté comme celle-là part d'un plus grand amour que certaines indulgences. En rendant la vie plus difficile, elle sauve du moins les raisons de vivre. Etre inflexible est le privilège de qui a atteint le vrai. N'allons donc point renoncer au jugement moral au nom de la charité, qui est douce, dit-on, tandis qu'il est cruel. La douceur ne serait plus celle de la charité, qui ne s'accorderait pas avec les rigueurs de la vérité. Où il y a une injustice, rien ne la soustrait à la condamnation.

* * *

Prenons seulement conscience de la nature et des conditions d'un tel jugement. Déclarer une action injuste et mauvaise suppose que l'on s'est élevé à l'appréciation du juste et du bien : or, il y a là une sorte de réalité très dépouillée et que seuls découvrent, les yeux purs. Il est trop facile, dans une affaire comme celle-là de prendre parti, et de couvrir de la majesté d'un jugement moral les goûts et répugnances de ses propres passions. On érige alors en juge d'un débat que l'on n'a pas dominé. On profane, en les prononçant en ce sens, les mots sacrés de juste et d'injuste. Peut-être y eut-il trop de moralistes improvisés en ce conflit, et dont l'âme n'était point prête à une telle fonction. Que chacun s'examine : est-bien l'injustice qui l'indigne, et non pas seulement telle forme d'injustice, ou bien l'injustice de la part de tel agresseur, ou bien l'injustice commise envers telle partie? Prenons garde de ne point moraliser avec un cœur encore trop charnel. La guerre elle-même, il la faut blâmer en tant qu'elle est une injustice, non pas au nom de l'émotion confuse que son nom seul provoque en nous. Beaucoup la proscrirent à partir d'un idéal pacifiste, dans lequel il y aurait sans doute maintes corrections à introduire. Il est plus difficile de l'apprécier selon les exigences de l'idéal moral : et cependant seul est irrévocable le jugement ainsi prononcé. Quiconque se fait juge de son frère, il conviendrait que d'abord il s'éprouvât lui-même : non sans doute pour s'abstenir de juger plus vertueux que lui, mais pour s'assurer qu'il juge au nom de la vertu même, dont l'idée tout au moins doit être en son esprit. L'antique défense nous sera toujours opportunément présente quand nous décidons du bien et du mal : l'homme fait alors un peu le métier de Dieu; qu'il veille à ne le point faire trop humainement! Chacun de nous a peut-être le devoir de se rappeler ou de prévoir ses propres péchés quand il dénonce celui des autres.

* * *

Il est assez compréhensible que le jugement moral ait porté sur le fait que nous remarquons plus haut, et qui est comme l'extrême pointe lumineuse de ce conflit. La guerre est un événement si éclatant qu'elle retient aussitôt l'attention universelle. En soi, il n'y aurait pas de raison pour que le jugement moral se limitât à ce seul cas. Si l'on est mû, comme nous le souhaitons, par la détestation de l'injustice comme telle, partout où il y eut injustice, là aussi devrait s'élever la réprobation. Des instances viennent aux catholiques français de l'autre côté des Alpes, afin qu'ils jugent l'Angleterre comme ils ont jugé l'Italie. Si toutefois les catholiques français n'y cèdent point, la raison n'en est pas qu'il serait impolitique de s'aliéner un pays ami : puisqu'ils ont prononcé un premier jugement moral, ils ont accepté la loi du genre, qui est de tenir compte du bien et du mal, sans plus; ils joueraient leur rôle et les politiques le leur. La raison n'en est pas non plus qu'il deviendrait sans doute assez onéreux de se faire les justiciers du monde, et qu'on usurperait pour de bon cette fois un office que Dieu seul remplit sans reproche. ON A PROCLAME L'INJUSTICE ITALIENNE, ON A DONNE A CETTE MANIFESTATION UN GRAND RETENTISSEMENT, PARCE QUE NE RIEN DIRE, DANS LE CAS, EUT ETE LAISSER EN DANGER UN PROGRES MORAL QUE LE MONDE EST EN TRAIN DE FAIRE, ET QUI EST DE REGLER PAR LE DROIT LES LITIGES ENTRE NATIONS. PARCE QUE L'ANGLETERRE AU CONTRAIRE SE FAIT A L'HEURE QU'IL EST LE CHAMPION DE LA SOCIETE INTERNATIONALE, METTANT AU SERVICE D'UNE HAUTE Pensee son prestige et ses moyens, ON NE PEUT

QUE SE FELICITER DE L'ŒUVRE QUI PAR ELLE AUJOURD'HUI PREND CORPS ET S'AFFERMIT : quelque jugement que l'on porte sur son passé colonial, sur ses intentions présentes, sur son opposition à l'entreprise italienne, il reste qu'elle soutient l'établissement d'une méthode juridique à l'encontre d'une méthode de violence — telle que l'emploi l'Italie; et c'est aussi à cause de la nature particulière et des redoutables effets, quant au progrès moral, de l'attitude adoptée par cette dernière puissance, qu'on a pu légitimement donner un grand éclat à la condamnation portée contre elle, sans qu'on doive maintenant proclamer aussi haut d'autres injustices qui seraient ailleurs.

* * *

Nous n'avons pas cru inutile d'examiner ainsi notre conscience. Si la triste aventure qui se déroule sous nos yeux doit avoir sa compensation, ce serait qu'elle provoquât chez qui la considère un réveil du sens moral, et que l'on voulût bien accepter de celui-ci toutes les exigences et toutes les purifications : ainsi du moins un gain spirituel serait acquis, nos âmes se seraient ennoblies. Et contre de tels biens, rien ici-bas ne peut prévaloir.

CHRISTIANUS.

* * *

Va pour le sermon, malgré son ton trop solennel et compassé. Nous sommes évidemment d'accord avec l'essentiel de sa doctrine qui est de la morale élémentaire. Il y aurait utilité, toutefois, à nuancer davantage encore. Les deux passages mis en capitales l'ont été par nous. Le point faible du raisonnement est là. « *Tort immérité* » : c'est toute la question. Nous avons donné ici de bonnes raisons morales et même juridiques militant en faveur de la thèse italienne. Des torts éthiopiens, Christianus ne souffle mot. Des torts anglais et genevois, rien non plus.

Quant au jugement de cinquante nations, il se trouve infirmé par bien des considérations : la carence de la Société des Nations en des matières autrement graves; l'impossibilité pratique pour l'Italie d'obtenir justice à Genève, etc., etc.

Pour ce qui est de l'Angleterre, champion de la société internationale, mettant au service d'une haute pensée son prestige et ses moyens : tout de même, l'irréalisme a des limites! Que *Christianus* s'informe donc et il apprendra que parmi les Anglais responsables de la politique de leur pays — les « cyniques », comme dit Chesterton — il n'en trouvera PAS UN SEUL pour attacher au Covenant et à tout Genève, autre chose qu'une valeur de moyen à employer pour cette politique. La méthode juridique de l'Angleterre — d'ailleurs basée sur l'envoi de la *Home Fleet* en Méditerranée avant que Genève en ait décidé! — est le moyen actuel tenté par Londres pour conserver en Méditerranée une maîtrise acquise par la méthode violente. Est-ce vraiment un progrès moral que le monde est en train de faire que ce droit genevois, cette procédure genevoise, au service de situations acquises par des nations repues? Régler par le Droit les litiges entre nations? Oui s'il y avait à Genève la moindre garantie d'impartialité et de justice. Mais les exemples sont là du Japon, de l'Allemagne... Ah! ces moralistes en chambre pour qui l'histoire, celle même qui se passe sous leurs yeux, est lettre morte...

L'erreur de certains moralistes nous semble être de raisonner en marge des faits, paraissant ainsi oublier que la morale, c'est l'application des règles du bien et du mal à un cas donné, dans des circonstances données, en tenant compte de tout ce qui détermine ce cas. Or, cette réalité ce ne sont pas seulement les textes juridiques — surtout en morale internationale — mais encore, par delà la lettre du droit, les exigences de la Justice et de l'Équité qui doivent la faire apprécier et juger. Nous avons lu et relu les lignes de *Christianus* avec la plus grande attention. S'il simplifie moins brutalement qu'un M. Passelecq ou qu'un M. Struye; s'il pontifie moins qu'un sénateur Henri Rolin, il

rétrécit les données de fait du problème et néglige les facteurs particuliers à ce que l'on appelle le droit international. Nous restons persuadé que dans le complexus moral du conflit italo-éthiopien, la grande coupable est Londres, puis Genève, puis seulement Rome... Quant à Addis-Abeba, là nous sommes sur un autre plan où le mot responsabilité n'a pas tout à fait le même sens que dans notre Occident civilisé, tout comme à Boma, à Fez ou en Irak, qui lui aussi est membre de la Société des Nations!...

C'est à dessein que nous évitons de parler de la regrettable démission de M. le sénateur Paul Segers et du désarroi qui règne dans le Parti catholique. Toutes les considérations sont vaines. Si les chefs du Parti n'agissent pas, et rapidement, le mal s'étendra et l'agitation rexiste multipliera ses dégâts. Nous souscrivons à ce qu'écrivait hier, à ce sujet, M. Jean Valschaerts dans le *Rappel* de Charleroi :

L'opinion publique, jusque dans ses éléments les plus pondérés, est extrêmement émue par les campagnes que mènent des jeunes gens contre ce qu'ils appellent les malpropretés, les malhonnêtetés et même les escroqueries de certains hommes politiques. Voici des semaines, voici des mois que se poursuivent ces campagnes, et les agitateurs qui les dirigent impunément mêlent des vérités incontestables à de criantes injustices, avec le peu de discernement et de scrupule qui caractérise l'action de tous les agitateurs. L'Union catholique se devait évidemment d'intervenir, promptement, fermement, loyalement, pour rassurer l'opinion d'abord et ensuite pour faire cesser une agitation qui ne peut être que funeste à la cause catholique. Elle n'en a rien fait. Elle assiste impassible aux meetings les plus violents, elle lit chaque semaine les pamphlets les plus forcenés, elle laisse couvrir de boue quelques-uns des chefs catholiques les plus chevronnés, sans esquisser un geste de riposte, sans même annoncer qu'elle s'appête soit à démasquer les accusateurs, soit à exclure les accusés. On devine, on mesure les effets sur le grand public d'une pareille insensibilité.

Intervenir promptement, fermement, loyalement... Nous sommes loin de compte! Devant la carence de ceux qui ont entre les mains de quoi éclairer l'opinion catholique, devant celle des chefs qui oublient d'agir avec autorité, il n'y a qu'à se taire et à attendre. L'atmosphère est devenue telle que, seuls, des actes venus de haut peuvent encore l'assainir...

Nous avons reçu de M. Charles Bernard la lettre que voici :

Monsieur le Directeur.

Vous avez bien voulu me faire l'honneur de publier mon discours de réception à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises dans votre Revue si hautement estimée dans les milieux de l'esprit. Mais voyez ma confusion! J'ai attribué à Alfred de Vigny un vers de Leconte de Lisle. Que ce vers reproduise exactement l'idée développée dans la Mort du Loup n'atténue en rien une faute que je juge plus sévèrement moi-même que ne le feraient les plus malicieux de mes détracteurs, enchantés de découvrir un si gros parasite dans la perruque d'un académicien.

Ma conscience sera moins tourmentée si vous vouliez bien rendre cet aveu public. Je vous remercie encore du bienveillant accueil que vous avez bien voulu me faire et je vous présente, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute estime et de ma parfaite considération.

CHARLES BERNARD.

Pavements et Revêtements
EN TOUS GENRES
Matériaux de Construction

C. DESUTTER-GAIN
Ancienne Maison PIRSOUL
CHAUSSÉE DE LODELINSART, 54, GILLY (4-BRAS)

MES PRIX SONT MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS
LE TRAVAIL EST SOIGNÉ ET GARANTI
Téléphone : Charleroi 106.58.

Caisse Hypothécaire Anversoise
Société Anonyme Fondée en 1831 Registre du Commerce d'Anvers n° 115

CAPITAL : frs. 40.000.000
RÉSERVES : frs. 67.729.992,79
FONDS SOCIAL : frs 107.729.992,79

Siège Social : ANVERS **Siège de Bruxelles**
35, rue des Tanneurs - 24 place de Noir 44, Boulevard du Régent, 44
Tél. N° 202.30-202.91 Tél. N° 23 44 97 - 23 84 64

SUCCURSALE DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101

PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR
Obligations Foncières : Intérêt 4 % NET
Caisse d'Épargne : Intérêts 3,05 %, 4 % et 4,40 % NETS
Agences dans les villes et les principales communes du Pays
LOCATION DE COFFRES-FORTS

JACQUES DRIESSEN
Anciens Etablissements
I. Brixhe-Deblon
Maison fondée en 1860.

DÉDOUANEMENTS de toutes marchandises
Spécialement de VINS en fûts
(Vin de Messe, etc.)

VERVIERS **ANVERS**
49 à 53, rue Tranchée 18, rue des Récollets
Téléph. 141 et 2118 Téléph. 202.23

**A
N
K
E
R**

Prix avantageux Meilleure qualité

MACHINES A COUDRE Vente avec facilités de paiement
J. VERHAEGHE 38, rue Saint-Georges
Tél. 136.63 **GAND**

Maison GELLI & TANI
EXPERTS
Rue Royale, 27 **BRUXELLES**
Reg. comm. : 631.23 Téléphone : 17.98.57 C. C. P. : 344.334



Collectionneurs!
Demandez l'envoi **GRATUIT** et régulier de nos
OFFRES SPÉCIALES
avec photographies et prix nets marqués
vous y trouverez tous les timbres qui vous manquent, aux meilleures conditions.

Vendeurs!
Nous sommes acheteurs aux plus hauts prix de collections et lots.
Pour obtenir le maximum de votre collection, détaillez-la dans nos « Offres spéciales » avec prix nets marqués.

Maximum de rendement.
Pas de frais. — Expertise.
— Evaluation gratuite. —

(Sur demande nous nous rendons en province et dans tous pays.)

A la Grande Fabrique
69-71, rue de l'Ange **NAMUR**

Spécialité du
beau vêtement tout fait et sur mesure
Le plus grand choix de draperies
TÉLÉPHONE 1243

Fournisseur de nombreux Pensionnats On se rend à domicile

Rien ne surpasse notre
HUILE D'ARACHIDES SURFINE
« SCALDIS »
pour faire la **MAYONNAISE**
et les **Frites**
SCALDIS WERKEN Soc. An., RUIEN
Nous garantissons la conservation de son goût exquis.



D'ici au Nouvel An nous vendons en bidons de 5 et 20 kil. p. plus, au même prix qu'en fûts, ceci à titre de réclame.